



# Les Amis des Monastères

N° 190 - AVRIL 2017 - TRIMESTRIEL - 7 €

Exposer le patrimoine monastique  
**Première partie**

Le patrimoine monastique au musée

# La Fondation des Monastères

*reconnue d'utilité publique (J.O. du 25 août 1974)*



## SON BUT

- Subvenir aux besoins des communautés religieuses, contemplatives notamment, en leur apportant un concours financier et des conseils d'ordre administratif, juridique, fiscal.
- Contribuer à la conservation du patrimoine religieux, culturel, artistique des monastères.

## SES MOYENS D'ACTION

- Recueillir pour les communautés tous dons, en argent ou en nature, conformément à la législation fiscale sur les réductions d'impôts et les déductions de charges.
- Recueillir donations et legs, en franchise des droits de succession (art. 795-4 du code général des impôts).

## SA REVUE

Publication trimestrielle présentant :

- un éditorial de spiritualité ;
- des études sur les ordres et les communautés monastiques ;
- des chroniques fiscales et juridiques ;
- des annonces, recensions, échos

## POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

**Fondation des Monastères**

**14 rue Brunel**

**75017 Paris**

**Tél. 01 45 31 02 02**

**Fax 01 45 31 02 10**

**E-mail : [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org)  
[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)**

# Les Amis des Monastères

Revue trimestrielle



**Détail des stalles.** Chapelle. © Musée de la Grande Chartreuse – **Texte de 4<sup>e</sup> de couverture** : extrait du Discours de Jean Paul II aux membres du Congrès National Italien d'Art Sacré, le 27 avril 1981. Cité dans la Lettre circulaire sur la fonction pastorale des musées ecclésiastiques du 15 août 2001.

## Les Amis des Monastères

ISSN : 1250-5188

Dépôt légal : N° 17.371 - Avril 2017

Commission paritaire :

N° 1017 G 82214

du 6 Décembre 2012

Directeur de la publication :

Dom Guillaume Jedrzejczak

Rédacteur en Chef :

Pierre Avignon

Rédaction :

Tél. : .....01 45 31 02 02

Fax : .....01 45 31 02 10

Impression :

Atelier Claire Joie

Monastère des Clarisses

38340 Voreppe

Tél. Mon. : .....04 76 50 26 03

Numéris : .....04 76 50 87 52

Fax : .....04 76 50 03 44

E-mail : clairejoie.voreppe@wanadoo.fr

## SOMMAIRE - N°190 – Avril 2017

### Exposer le patrimoine monastique

Première partie – Le patrimoine monastique au musée

#### ÉDITO

par Pierre Avignon.....2

#### PRÉAMBULE

La fonction pastorale des musées ecclésiastiques

par Dom Hugues Leroy.....3

#### COLLECTER, CONSERVER, EXPOSER

Comment faire le portrait d'un ordre religieux

par Sœur Anne-Sophie Veyrier, Présidente du Musée de la Visitation...5

#### IL ÉTAIT UNE FOIS UNE COLLECTION

Un musée dédié à l'œuvre d'un moine et à son art

par Sophie Guérin Gasc, Directrice de l'Association Dom Robert, Responsable des collections du Musée Dom Robert .....15

#### COPIE CONFORME

Donner à entendre le grand silence

par Philip Boyer, Directeur du Musée de la Correrie.....25

#### VIE DE LA FONDATION

Un Livre d'Or et toute une histoire...

par Madeleine Tantardini, Directeur de la Fondation des Monastères... 33

#### LA FONDATION « HORS LES MURS »

Chercheurs de Dieu en quête de temps

par le Bureau des Chrétiens en Grande École .....38

#### CHRONIQUE JURIDIQUE ET FISCALE

Questions/réponses sur l'activité récente de la Commission monastique administrative (CMA)

par Pierre Avignon, Raymond Bocti, Jean Congourdeau .....40

#### AGENDA

Corref / Fondation des Monastères, SDM .....47

#### CLOÎTRES D'ICI ET D'AILLEURS

Le cloître de la basilique Saint-Jean de Latran

Texte et photos de Fr. Hugues Leroy.....48

#### NOTES DE LECTURE

.....51

#### ANNONCES

.....58

# ÉDITO

---

Qui au gré de ses pérégrinations n'a pas un jour goûté la discrète beauté des lieux monastiques ? Une beauté qui semble venir de loin et d'ailleurs et qui révèle, quelles qu'en soient ses manifestations extérieures, un patrimoine toujours riche d'harmonie et de simplicité. Patrimoine certes spirituel qui se découvre dans le silence, la méditation, la prière mais qui s'incarne aussi dans des œuvres propices à réjouir le regard et favoriser la contemplation.

Précisément, dans les deux prochains numéros de la Revue, nous avons voulu illustrer cette réalité de la place centrale de la beauté et de l'art dans la vie religieuse, en portant notre attention sur quelques musées remarquables qui en sont en quelque sorte et sous des formes variées le prolongement.

La présente livraison permet d'admirer ce patrimoine monastique exposé dans des lieux spécialement aménagés pour mettre en valeur la création artistique et finalement sa relation intime avec la vie des communautés. Le musée de la Visitation à Moulins fera entrer le lecteur dans la riche histoire de l'Ordre et en particulier son apport à la création de somptueux vêtements liturgiques. Le Musée Dom Robert à Sorèze montrera toute la créativité d'un artiste qui a marqué l'art de la tapisserie au <sup>xx</sup> siècle. Enfin, joutant le monastère, le musée La Correrie lui révélera quelque chose de la beauté cachée de l'Ordre fondé par Saint Bruno dans ce cadre grandiose et retiré de la Grande Chartreuse.

Cette présentation se poursuivra dans le numéro de juillet avec d'autres réalisations : l'ancien carmel de Saint Denis devenu musée ; le site de l'abbaye plus que millénaire de Landévennec aujourd'hui lieu de fouilles avec sa moderne salle d'exposition ; le site de Cîteaux avec d'anciens bâtiments restaurés comme étape d'un parcours à la découverte de la vie des moines.

Il est heureux que nos lecteurs puissent découvrir tous ces lieux où art et foi se rejoignent pour apaiser la soif du visiteur et lui donner des raisons d'espérer.

Comme l'écrit le père Bernard BRO en conclusion d'un ouvrage dans lequel il nous livre une méditation particulièrement pénétrante sur les plus grands chefs d'œuvre des musées du monde qu'il a visités : « *Il n'est pas de plus haute tâche dans l'Histoire humaine que la lente recherche et découverte par l'homme de son propre visage et, cela, grâce à la lumière du visage du Christ* ».<sup>1</sup>

Pierre Avignon

---

(1) Bernard BRO, *La beauté sauvera le monde*, Éditions du Cerf, 5<sup>e</sup> édition, 1998.

# PRÉAMBULE

---

## Les musées ecclésiastiques et la Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église



Comment se manifeste le souci du Saint-Siège à propos des biens culturels de l'Église ? Nous avons fait référence dans le numéro<sup>2</sup> de la revue consacré aux archives des communautés religieuses, au texte rappelant les grands principes régissant les archives de l'Église catholique, émanant de cette Commission pour les biens culturels de l'Église, la Lettre circulaire *La fonction pastorale des archives ecclésiastiques*, du 2 février 1997. Le but de la Commission n'est certes pas décisionnel, mais incitatif, voulant inculquer à chacun des responsables, diocésains ou religieux, le souci de veiller avec une attention toute particulière sur leur propre patrimoine historique et artistique.

La même Commission a publié une Lettre circulaire, *La fonction pastorale des musées ecclésiastiques* du 15 août 2001<sup>3</sup> : on y rappelle qu'un musée ecclésiastique « offre une documentation visible sur le parcours accompli par l'Église au cours des siècles dans le secteur de la catéchèse, de la culture et de la charité ». Il doit être « le reflet de la vie ecclésiale par le moyen d'une approche d'ensemble du patrimoine historique et artistique ».

Le patrimoine historique et artistique qui n'est plus habituellement utilisé ou qui est tombé en désuétude et qui ne peut pas être conservé *in situ*, trouvera dans les musées ecclésiastiques une protection adéquate et une opportune disponibilité. La communauté chrétienne doit bien saisir l'importance de son propre passé, en approfondissant les sentiments de son appartenance au territoire sur lequel elle vit, et la spécificité pastorale de son patrimoine artistique.

---

(2) Les archives des communautés religieuses - Notre mémoire, *Les Amis des Monastères*, n°187, Juillet 2016.

(3) Rédigée par + Francesco MARCHISANO, *Président* de la Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église (Carlo Chenis, S.D.B., Secrétaire).

L'organisation de musées ecclésiastiques présuppose un fondement ecclésiologique, une perspective théologique et une dimension spirituelle, conditions essentielles pour que de telles institutions soient intégrées à un plan pastoral d'ensemble.

Le musée ecclésiastique remplit plusieurs rôles :

- **Conservation** des objets qui, pour des motifs divers, ne peuvent demeurer sur leur lieu d'origine, pour cause de surveillance difficile, destruction des structures d'appartenance initiale, ou leur détérioration.
- **Recherche** pour l'histoire de la communauté chrétienne, l'aménagement d'un musée devant aider à reconstruire et à raconter dans le temps et l'espace, l'évolution de la communauté chrétienne.
- La mise en évidence de la **continuité historique**. Les objets exposés sont en lien étroit avec ceux encore utilisés par les différentes institutions d'Église.

Je pense notamment au mode de présentation du musée d'histoire du judaïsme, associant autour du même thème, des objets de toutes époques, et des photos de leur utilisation actuelle et de cérémonies actuelles montrant la permanence de l'objet, sous des formes renouvelées.

Ce texte pourrait constituer la charte d'un supérieur religieux qui voudrait créer un musée ecclésiastique. Il mériterait d'être davantage connu<sup>4</sup>...

*Dom Hugues Leroy*



---

(4) Disponible dans son intégralité sur le site du Saint-Siège : [http://www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_commissions/pcchc/documents/rc\\_com\\_pcchc\\_20010815\\_funzione-musei\\_fr.html](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_commissions/pcchc/documents/rc_com_pcchc_20010815_funzione-musei_fr.html). Une version est également disponible sur le site de l'AAEF, en fac-simile de l'édition de l'hebdomadaire *L'Osservatore Romano*, publiée dans son supplément au n°40 du 2 octobre 2001.

# COLLECTER, CONSERVER, EXPOSER

## Comment faire le portrait d'un ordre religieux

Le Musée de la Visitation est à notre connaissance, sinon l'unique, du moins l'un des rares exemples de lieu de conservation de l'histoire d'un ordre religieux au travers des écrits et des objets créés ou conservés par les religieuses au cours des siècles.

Cette aventure, débutée en 1991, est née de la volonté de quelques visitandines de conserver à Moulins un petit souvenir de la présence de l'Ordre à Moulins où des visitandines vivent depuis 1616 et où est décédée leur fondatrice : sainte Jeanne-Françoise de Chantal en 1641. Intéressé par ce projet, Gérard Picaud, alors archiviste de la Société d'Émulation du Bourbonnais, gestionnaire d'un musée à Moulins, entama un tour de France pour réunir quelques souvenirs des fondateurs de l'Ordre et des objets illustrant le savoir-faire monastique.



Crucifix, Gant, Horloge de table et Tabatière à l'usage de sainte Jeanne de Chantal, 1600-1640, Visitation de Tarascon et Musée de la Visitation - © DR

### Tout a commencé par un regard

Ainsi la plupart des monastères français adhèrent à l'idée. Les 600 objets alors mis en dépôt permirent la mise en place de trois nouvelles salles gagnées sur les réserves du Musée du Folklore et du vieux Moulins. *Regard sur la Visitation*, qui n'était pas pensé comme un musée, mais plutôt comme une porte ouverte sur un univers méconnu, accueillait en 1992 ses premiers visiteurs grâce à l'aide financière exceptionnelle de collectivités locales et de nombreux souscripteurs, sous la responsabilité juridique de la Société d'Émulation du Bourbonnais. Dès le commencement, les objets présentés sont de nature très

diverse : broderie, orfèvrerie, peinture, travaux des sœurs, mobiliers usuels de la vie quotidienne, etc.

Rapidement en revanche, la nature du projet évolua pour deux raisons principales. La première fut la prise de conscience de certaines communautés d'être propriétaires de souvenirs historiques et rares, pourtant remisés ou ne pouvant servir compte tenu des évolutions liturgiques et de l'organisation des communautés. La seconde fut la fermeture successive de plusieurs monastères français de l'Ordre, qui virent dans ce « conservatoire » moulinois l'opportunité de sauver des souvenirs et par la même une partie de l'histoire de la Visitation. En moyenne, de 1992 à 2003, 300 nouvelles pièces furent mises en dépôt à Moulins chaque année, entraînant de nécessaires aménagements.

### **De confidences en confidences**

Ainsi une petite équipe de bénévoles se constitua pour conserver, inventorier, étudier et présenter un nombre de plus en plus important d'objets. Pour autant, l'accès à ces œuvres restait discrétionnaire au sein d'un modeste musée de province, même si un nouvel espace était venu compléter le parcours en 2001 avec la constitution d'une « Salle Forte » dédiée à quatre siècles d'arts décoratifs en orfèvrerie.

Il faut indiquer que le Musée de la Visitation est installé dans deux immeubles mitoyens des XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles situés au cœur du centre historique de la ville.

Ce magnifique écrin architectural implique de présenter les œuvres dans des salles à taille humaine, ce qui contribue à une ambiance domestique, quasi monastique, permettant de préserver







© DR

l'âme des collections. Cette dimension humaine touche beaucoup les visiteurs comme le montre le livre d'or ou les commentaires laissés sur les réseaux sociaux.

Notre structure juridique actuelle a été constituée au cours de l'année 2003 sous l'effet croisé de plusieurs facteurs. Le premier était sans conteste la fatigue des bénévoles ; ceux qui animaient le Musée du Folklore depuis trente ans et ceux qui s'étaient trouvés plus particulièrement engagés dans les collections visitandines. L'heure du professionnalisme sonnait. Par ailleurs, le nombre d'objets gérés mais aussi le nombre de déposants augmentait avec un projet d'ouverture à l'international. Enfin les acteurs culturels locaux, qui avaient pris conscience depuis dix ans de l'intérêt des œuvres réunies à Moulins, voulaient assurer sa pérennité.

### **Une gestion avisée**

Dans sa gestion courante comme dans la définition de ses orientations stratégiques, l'équipe du musée s'appuie certes sur les avis des bénévoles et des visitandines membres de l'association, mais aussi sur un comité scientifique large composé de professionnels de l'art, de l'histoire, du droit civil et canon, etc. ■

## Le temps vient de moyens nouveaux

Le Musée de la Visitation allait désormais reposer sur trois pieds. D'une part une structure responsable de la gestion, du développement culturel et de l'embauche des salariés nécessaires : l'association *Regard sur la Visitation* fut alors constituée avec, pour objectif, la sauvegarde et la promotion du patrimoine historique et artistique de l'Ordre de la Visitation. D'autre part, deux collectivités locales, la ville de Moulins et le conseil départemental de l'Allier apportèrent une partie du fonctionnement nécessaire non couvert par les recettes commerciales. Enfin, les monastères de la Visitation adhérant au projet acceptèrent de laisser leurs biens en dépôt pour vingt ans, une durée qui permettait d'engager des investissements et de sécuriser l'emploi de personnels. Les objets restent la propriété des communautés monastiques et servent parfois au culte catholique. Ce point est essentiel pour les visitandines, héritières d'une tradition marquée par les conséquences de la Révolution et de la loi de 1905. Même si ces tensions sont aujourd'hui apaisées, les communautés restent vigilantes et attachées à leur indépendance.

### ... pour exposer aux regards du monde

Ce mode de fonctionnement reçut l'assentiment des autorités civiles et ecclésiastiques, en particulier de la Fondation des Monastères, auxquels s'ajoutent celui des milieux artistiques et culturels. Sur cette base initiale, le musée a pu prendre son envol, en se déployant dans les réserves et les neuf salles ouvertes au public. À partir de 2005, les

Paravent d'azur brodé par les visitandines de Gênes (Italie), début du XX<sup>e</sup> siècle – © DR



collections se sont ouvertes à l'international, de manière symbolique d'abord par l'envoi d'un ou deux objets de monastères sud-américains

voulant signifier leur adhésion à cette réalisation. Puis les communautés italiennes, espagnoles, portugaises, allemandes, anglaise, polonaises se sont lancées à leur tour dans cette entreprise, permettant d'illustrer le rayonnement de l'Ordre au travers de l'Europe puis du monde. Malgré les 12 000 objets confiés, nous nous appuyons sur une structure légère employant seulement quatre salariés pour un budget annuel de moins de 300 000 euros.

### ... le quotidien de la clôture, les souvenirs des fondateurs

Notre principale spécificité réside dans la grande diversité de nos collections. Elles sont à l'image du patrimoine mobilier d'une maison religieuse séculaire, avec l'ensemble des objets nécessaire tant à la vie d'une communauté féminine qu'au culte catholique. Rarement conservé, le matériel des tâches quotidiennes nous permet de faire découvrir la vie d'une visitandine en clôture, grâce aux reconstitutions d'une cellule, de la table du réfectoire et l'évocation du tissage, de la lingerie, du jardinage. Les fondateurs sont représentés par toute une iconographie à travers les siècles, mais aussi, chose plus rare, des souvenirs leur ayant appartenu.

### Créer l'événement et mesurer la fréquentation

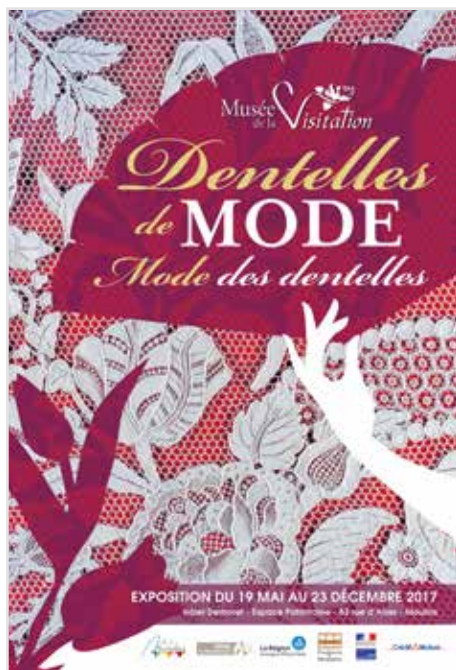
En revanche, l'accroissement du nombre d'œuvres – et il faut bien le dire la mode de l'événementiel – invitaient à organiser des expositions temporaires d'envergure. Aussi à partir de 2007, un espace supplémentaire leur fut-il dédié, par la ville de Moulins, dans un bel immeuble gothique, l'« Hôtel Demoret ».

Chaque année, *Regard sur la Visitation* traite, dans ces salles,



Cour intérieure de l'Hôtel Demoret, fin du XIV<sup>e</sup> siècle – © DR

une thématique particulière. Qu'il s'agisse d'un aspect technique (broderie, soieries, dentelles), historique (vie des fondateurs, la Visitation de Moulins, fêtes des canonisations) ou générique (organisation d'un monastère), les 150 m<sup>2</sup> de ce plateau modulable permettent une mise en scène moderne, parfois même aérienne qui marque les esprits.



Plus de 100 000 personnes ont visité l'une des dix premières expositions. Les collections permanentes accueillent, quant à elles, environ 2 500 visiteurs par an. La gestion de deux sites disjoints entraînant une certaine complexité, elle est gérable, tant humainement que financièrement, grâce au soutien des services de la ville de Moulins et aux conventions de partenariat signées entre les parties. Par contre, faute de place pour une boutique, très peu d'objets dérivés ont été créés à l'exception de cartes postales et d'un livret sur l'histoire du musée lui-même.

### Uniques et multiples « Regards sur la Visitation »

Outre la conservation de leur patrimoine, le principal objectif des religieuses dans cette démarche est de faire connaître leur Ordre et sa spiritualité. Aussi, afin d'atteindre cet objectif de promotion, mais aussi afin de diversifier ses recettes commerciales, nous avons initié en 2007 une collection bibliographique somme toute unique par son ampleur.

Désormais composée de onze titres – plusieurs ont bénéficié du mécénat de la Fondation des Monastères –, elle permet aux amateurs d'arts, aux chercheurs, aux responsables de conservation du patrimoine l'accès à un fonds certes spécifique mais varié et extrêmement documenté.



© DR

Car outre leur parfait état de conservation, les collections des visitandines ont la particularité d’être constitué d’objets souvent uniques dont on connaît une partie de l’histoire. Le Musée de la Visitation a en effet la chance de conserver un fonds bibliographique important, dont une grande partie des Lettres circulaires écrites au cours des siècles par chaque communauté. Elles nous permettent de retrouver l’histoire d’une partie des œuvres confiées, de dater précisément une partie d’entre eux, d’identifier les donateurs ou les auteurs, d’assurer la traçabilité des objets dans le temps et l’espace, de connaître de nombreuses anecdotes.

Outre le revenu de leur vente, ces onze livres apportent au musée le rayonnement qu’il ne peut s’offrir par l’achat d’encarts publicitaires. En effet chacun des 22 000 exemplaires diffusés par les Éditions Somogy via le réseau Flammarion est un ambassadeur de qualité pour promouvoir le savoir-faire visitandin et la spiritualité de cet ordre né

de l'esprit de ses fondateurs, en particuliers celui de saint François de Sales. Le site internet et la présence sur les réseaux sociaux sont des compléments intéressants pour la promotion institutionnelle de nos actions.

### **Conserver pour pérenniser, un savoir-faire séculaire...**

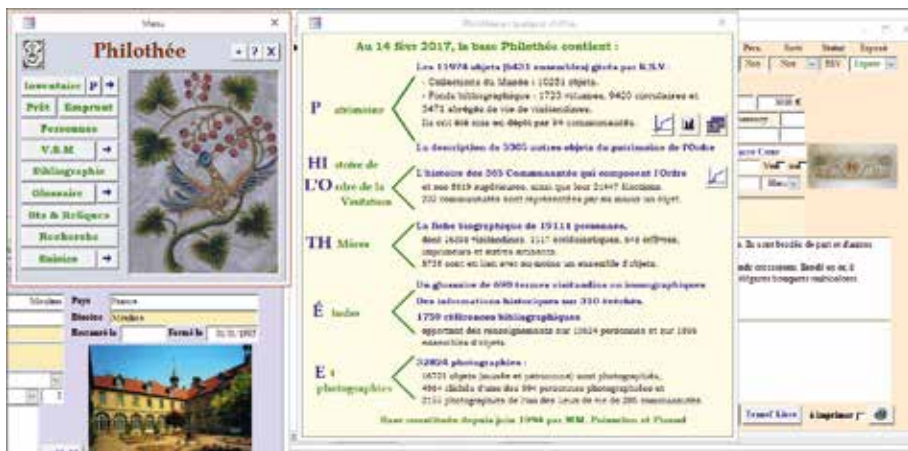
À côté de la promotion, l'autre objectif du musée est la conservation des objets qui lui sont confiés dont la grande disparité appelle des lieux et des meubles adaptés. Autant la conservation des archives est assez aisée, compte tenu des produits professionnels disponibles sur le marché pour ce type de fonds, autant d'autres parties des collections nécessitent d'inventer des solutions de conservation et de protection adaptée. Les pièces d'orfèvrerie par exemple ont nécessité l'aménagement, dans les caves du bâtiment, d'une salle forte munie d'une porte blindée digne des coffres bancaires. Le fonds textile qui compte 3 200 pièces dont plus de 800 vêtements liturgiques (aube, chasuble, pluvial et dalmatique) a besoin de salles parfaitement saines et de meubles permettant d'étendre les œuvres à plat.



C'est pourquoi en plus de sauver les vêtements, *Regard sur la Visitation* a aussi « sauvé les meubles » lorsque des couvents ont été amené à fermer ces vingt-cinq dernières années. Le musée a aussi acquis de nouveaux meubles de sacristie en 2015 grâce à la revue *Les Amis des Monastères*<sup>5</sup>. Il a même fait construire, grâce au mécénat privé de centaines de donateurs et de la Fondation des Monastères, un grand meuble sur mesure dont les rayons, de 3,3 sur 2,7 mètres, accueillent les pièces de plus grandes dimensions.

### ... conjugué aux outils d'aujourd'hui

Enfin, la gestion quotidienne est grandement simplifiée par la création, en interne, par Jean Foisselon, d'une base de données baptisée Philothée, qui contient les informations que nous collectons sur les dépôts et les données relatives à l'histoire de l'ordre de la Visitation<sup>6</sup>.



© DR

Elle nous permet au quotidien de faire le lien en quelques clics entre l'histoire des œuvres, celle des personnes et avec la vie des monastères au long des siècles. Cette base de données intègre d'abord l'inventaire des collections. Elle contient aussi, entre autres informations, les fiches biographiques de plus de 19 000 personnes, dont plus de 16 000 visitandines, dont les noms sortent ainsi de l'oubli ou des archives empoussiérées, avec un accès aisé à leur dates, aux lieux

(5) Cf. *Les Amis des Monastères* n°179 – Juillet 2014, pp.70 et 71.

(6) Outre sa sémantique salésienne (Philothée est l'interlocutrice de saint François de Sales dans son *Introduction à la vie dévote*), ce nom est l'acronyme des premières lettres de cette sentence qui résume son contenu : **P**atrimoine, **H**istoire, **I**nventaire de **L**Ordre et **T**hèmes visitandins.

d'élection, parfois à leur portrait. Ce travail d'archivage concerne également les bienfaiteurs, les aumôniers, mais aussi les évêchés qui ont accueilli ces communautés.

Pour chacune des 356 communautés de l'Ordre, mêmes éphémères, nous avons répertorié les dates et lieux de fondation et de transferts avec une géolocalisation précise, mais aussi la liste intégrale des supérieures, soit plus de 21 000 élections. Les relations des monastères entre eux transparaissent au travers des fondations par le biais des prêtres de supérieures ou des villes qui les ont accueillies.

Découvrir le Musée de la Visitation, c'est découvrir l'histoire d'un grand ordre religieux, et se plonger dans son avenir. C'est s'ouvrir à la richesse d'un héritage pour savoir d'où l'on vient, et ainsi mieux savoir où l'on va.

Cette structure fait certes œuvre de mémoire, mais introduit également le visiteur dans « *une perspective d'évangélisation et de catéchèse*<sup>7</sup> ».

*Soeur Anne-Sophie Veyrier  
Présidente du Musée de la Visitation*

*Crédits photos : J. Foisselon – J.-M. Teissonnier – Musée de la Visitation – Moulins*

#### **Musée (exposition permanente)**

Du lundi au samedi  
de 10h à 12h et de 14h à 18h.

#### **Fermeture le dimanche**

4, place de l'Ancien Palais  
03000 MOULINS  
Tél. 04 70 44 39 03

#### **Expositions temporaires**

Du mardi au samedi de 10h  
à 12h et de 14h à 18h  
Le dimanche et les jours fériés de  
15h à 18h

#### **Fermeture le lundi**

Hôtel Demoret -  
Espace Patrimoine  
83, rue d'Allier  
03000 MOULINS

(7) Cardinal Mauro Piacenza, ancien Président de la Commission pontificale pour les biens culturels de l'Église.



# IL ÉTAIT UNE FOIS UNE COLLECTION



## Le Musée Dom Robert et de la tapisserie du xx<sup>e</sup> siècle

© DR

En avril 2015, s'est ouvert au sein de l'ancienne Abbaye-école de Sorèze dans le Tarn, le Musée Dom Robert et de la tapisserie du xx<sup>e</sup> siècle. Il présente la majeure partie de l'œuvre tissée du moine bénédictin Dom Robert (1907-1997) mais aussi des pièces de ses contemporains tissées à Aubusson dans l'atelier Goubely.

Avec ce nouveau musée, l'Abbaye-école enrichit ainsi son offre culturelle et touristique, parcours muséographique lié à l'histoire de l'enseignement aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, festival de musique classique, expositions temporaires...

### Une collection exceptionnelle à l'origine du musée

Bien que Dom Robert fasse partie des grands noms de la tapisserie du xx<sup>e</sup> siècle, il aura fallu attendre dix-huit ans après sa mort pour qu'un musée rende compte de l'ampleur de son travail. Cette longue période fut un temps de gestation patiente, mis à profit par la communauté des moines d'En Calcat pour constituer la collection à l'origine du musée.

Tout remonte à cette année 1997, qui voit s'éteindre tour à tour Suzanne Goubely et Dom Robert. Suzanne Goubely, directrice de l'atelier d'Aubusson où Dom Robert faisait tisser ses cartons, lègue l'ensemble de ses biens à la communauté d'En Calcat, dont une dizaine de tapisseries de Dom Robert, une trentaine de pièces d'autres d'artistes parmi lesquels Jean Lurçat, Marcel Gromaire, Mario Prasinis et Michel Tourlière. Au décès de Dom Robert, la communauté hérite de ses biens, dont tout son fonds artistique (dessins, aquarelles, cartons de tapisserie) et entreprend d'enrichir ce patrimoine par le tissage en exemplaires d'artiste d'une trentaine de ses cartons au sein de l'ancien atelier Goubely, rebaptisé Atelier de La Beauze, jusqu'en 2005, année de sa fermeture définitive. Par ailleurs, l'acquisition en salle des ventes ou auprès de particuliers d'une quinzaine de tapisseries de Dom Robert ont permis d'augmenter la collection qui, à ce jour, comprend soixante-cinq tapisseries de l'artiste.

### **Projet d'un musée à Sorèze et dépôt de la collection**

Dès 1998, la communauté d'En Calcat envisage de mettre à disposition cette collection à une collectivité territoriale pour la création d'un musée. Un comité scientifique est chargé de préparer le projet dont le choix de son implantation. Après plusieurs études de faisabilité sur le territoire de Dourgne, c'est finalement le projet d'implantation au sein de l'Abbaye-école de Sorèze qui est retenu en 2008. Ce monument historique prestigieux, abbaye au Moyen-âge, École militaire royale au XVIII<sup>e</sup> siècle, collège privé au XIX<sup>e</sup> siècle, sous l'égide du père Lacordaire, implanté au cœur de la cité ancienne, se situe à quelques kilomètres de l'abbaye d'En Calcat.

Avec le soutien de l'État et de l'Europe, le syndicat mixte – Région Occitanie, département du Tarn, ville de Sorèze – propriétaire et gestionnaire du lieu depuis 1993, décide de restaurer une nouvelle partie



© DR

du monument pour y installer le musée. Le « Projet scientifique et culturel » du musée, comme le chantier des collections sont confiés à la Conservation départementale des musées du Tarn et à l'association Dom Robert<sup>8</sup>. En 2012, suite à un concours d'architecture, le cabinet italien *n !studio* dirigé par Susanna Ferrini est retenu pour la création du musée.

Parallèlement, une convention de dépôt de la Collection Goubely-En Calcat est signée pour trente-trois ans entre la communauté d'En Calcat et le Syndicat mixte de l'Abbaye-école de Sorèze. Outre les tapisseries, le dépôt comprend les cartons, maquettes, dessins et aquarelles de Dom Robert. Le chantier ouvre au printemps 2013 et le musée sera achevé en janvier 2015 puis ouvert au public en avril 2015. La donation, en 2016, par la communauté d'En Calcat des trente-cinq tapisseries d'artistes contemporains du legs Goubely et des archives de l'atelier Goubely permet de constituer le premier fond propre du musée et d'avancer vers le projet de labellisation « Musée de France ».

### **Le nouveau Musée Dom Robert**

Se développant sur 1 500 m<sup>2</sup>, le nouveau musée, conçu dans un esprit à la fois contemporain et respectueux du patrimoine, présente en majorité des œuvres de Dom Robert, dessins, cartons, tapisseries. Cependant, un tiers de la surface est consacré à l'exposition d'œuvres des autres artistes tissées par l'atelier Goubely, ce qui permet de comprendre la place originale qu'a tenue Dom Robert dans le renouveau de la tapisserie en France au xx<sup>e</sup> siècle. Le parcours met par ailleurs en valeur le travail des lissiers d'Aubusson, dont le savoir-faire exceptionnel est reconnu Patrimoine immatériel de l'humanité par l'Unesco depuis 2009.

À partir d'un synopsis-parcours de visite conçu par l'équipe scientifique, l'architecte, Suzanna Ferrini, assistée de Céline Bosal, a imaginé une présentation en harmonie avec les volumes anciens rénovés, permettant une promenade fluide d'un espace à l'autre.

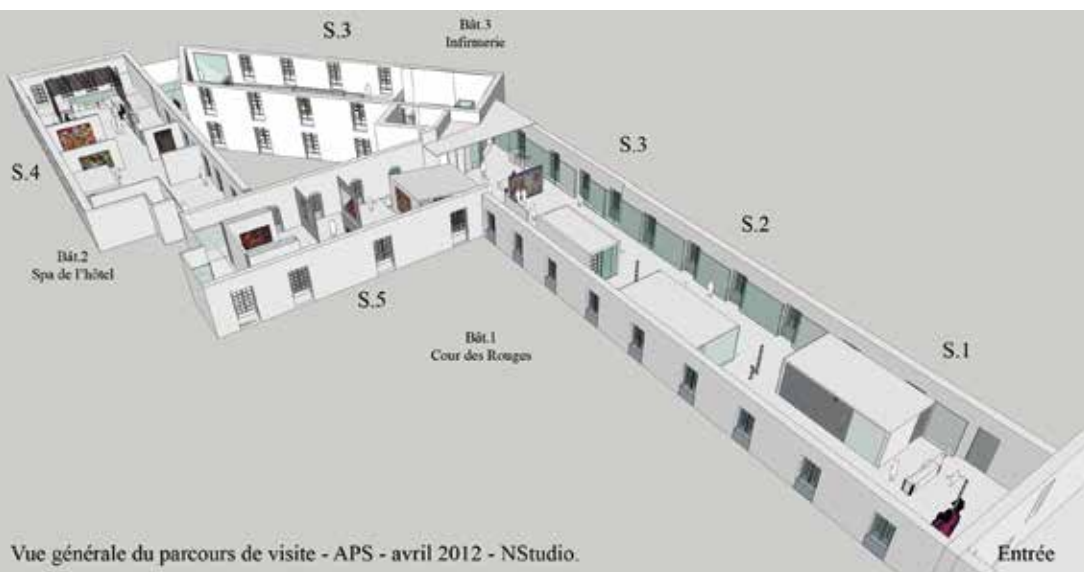
---

(8) Brigitte Benneteu, Conservateur en chef et Sophie Guérin Gasc, Directrice et docteur en histoire de l'art.

La scénographie très contemporaine, discrète et élégante, reflète les choix muséographiques. Le parcours permet de suivre le processus de création d'une tapisserie, depuis les dessins de l'artiste jusqu'à l'œuvre achevée, en passant par la création du carton de tapisserie. L'œuvre de Dom Robert est ainsi resituée dans le contexte de création des arts décoratifs du xx<sup>e</sup> siècle, dont la tapisserie d'Aubusson a été l'un des fleurons.

## Le parcours de visite

Il se divise en cinq grandes sections se développant en triangulation sur trois corps de bâtiment.



© DR

**Entrée.** Depuis l'accueil général du site, en rez-de-chaussée, constitué de la billetterie et de la boutique, l'accès au musée se fait par un porche autonome sur une des galeries à arcades de la « cour des Rouges », jouxtant l'entrée du circuit de visite historique de l'ancien collège. Un escalier et un ascenseur conduisent le visiteur au 2<sup>e</sup> niveau qui a une première approche de l'esprit du musée dès le rez-de-chaussée, grâce à des panneaux sérigraphiés de dessins de Dom Robert visibles tout au long de la montée.



© DR

Dans les combles réaménagés, se développe alors le musée lui-même.

La section 1, *Un homme - Un paysage - Une œuvre*, s'ouvre dès la banque d'accueil.

Le bureau du pôle conservation et documentation, puis l'espace de médiation pour les enfants, précèdent l'espace dédié à l'évocation de la vie de Dom Robert.

Une grande image de Dom Robert dans les genêts en fleurs guide le visiteur vers la longue paroi lumineuse composée d'images d'archives, d'œuvres en fac-similé, textes et citations.



© DR



© DR

La section 2, *Naissance d'une vocation artistique et découverte de la tapisserie*, ouvre sur la première tapisserie présentée : *L'Été*, de 1941 réalisée grâce à la rencontre avec Jean Lurçat. Apparaît alors le premier espace réserve qui conserve les œuvres graphiques et les cartons de tapisserie, roulés.

Originalité du musée : son contenu est visible par les visiteurs grâce à ses portes transparentes. Quatre boîtes réserves sont ainsi réparties le long du parcours ; elles structurent l'espace et permettent une conservation optimum des œuvres. Le parcours permet ensuite de découvrir des tapisseries des années 1940 et 1950, de la période anglaise comme *Garden Party*. Un cabinet de dessins avec tiroirs vitrés montre



© DR

en toute sécurité carnets et dessins originaux en résonance avec ces premières œuvres.



© DR

**La section 3, *L'œuvre tissé de Dom Robert - Une approche thématique***, la plus importante en surface, débute au fond de ce premier volume par un espace de rencontre autour d'un herbier et de la tapisserie emblématique *L'Herbe haute*.

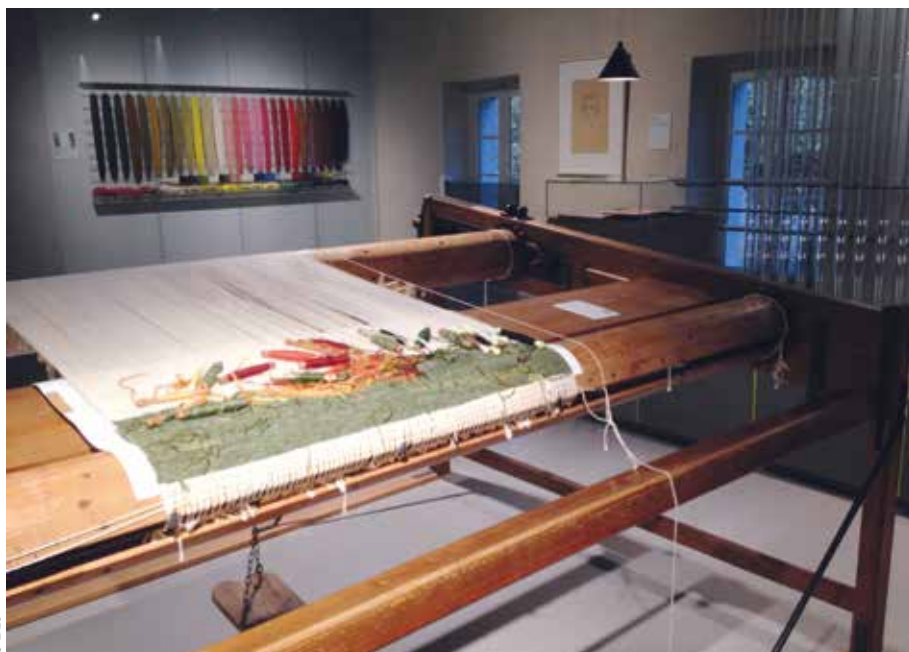
Ce lieu est en effet un nœud dans le parcours<sup>9</sup> : une projection au sol d'images de tapisseries, de fleurs des champs, de dessins révèle l'univers de Dom Robert. La section se prolonge ensuite dans le bâtiment de l'ancienne infirmerie, volume de grande hauteur pour l'accrochage des grandes pièces.

L'accès au niveau bas se fait en descendant une volée de l'ancien escalier du XVIII<sup>e</sup>, restauré à l'identique. La volée supérieure ouvre sur la galerie rochelle qui permet différents points de vue sur les œuvres et accueille de longues vitrines présentant des dessins en relation avec les tapisseries exposées au niveau inférieur. Dans la présentation actuelle,

(9) voir la photo en ouverture de l'article.

on pourra y admirer entre autres, deux grandes pièces à thématique religieuse : *Magnificat* et *La Création de l'homme* des années 1940, mais aussi, deux pièces majeures : *Les Enfants de lumière* et *Laudes* avec son carton impressionnant de virtuosité.

La galerie-rochelle conduit ensuite à la passerelle vitrée, liaison vers le troisième corps de bâtiment où prend place la **section 4 *L'atelier Goubely - Technique de la tapisserie de basse lisse***. Dans un premier espace, la circulation des visiteurs, légèrement surélevée, tourne autour d'un métier à tisser. L'ambiance d'un atelier est reconstituée, avec un tissage en cours sur le métier. Des vitrines présentent des documents d'archives, les outils, les écheveaux ; sur des écrans vidéo, à écoute individuelle, tournent en boucle des séquences d'archives. Un jeu de miroir permet de comprendre le principe du carton, dessin à l'envers de l'œuvre finie : en effet, dans la technique de la basse lisse – ce qui signifie que le métier est horizontal –, le carton, guide du lissier exécutant, est glissé sous la chaîne et c'est la face arrière de l'œuvre qui est sur le dessus du métier.





Vient ensuite l'évocation du renouveau de la tapisserie au  $xx^e$  siècle avec les pionniers Jean Lurçat et Marcel Gromaire, pour introduire la **Section 5, *Aspects de la tapisserie du  $xx^e$  siècle*** à partir des tapisseries des artistes tissés par l'atelier Goubely : modernité et abstraction avec Prassinos, Tourlière, Adam, Singier, Kerg... En longeant un auditorium dans lequel sont diffusés en alternance des films d'archives, le visiteur termine sa visite en découvrant un grand panneau qui retrace les grandes dates de l'histoire de la tapisserie, des origines au  $xxi^e$  siècle.

Le parcours le ramène à son point de départ, avec des vues sur les cours intérieures de l'ancienne école.



© DRK

Des cartels en français et en anglais accompagnent les œuvres. Des audio-guides en quatre langues (français, anglais, allemand, espagnol) sont à la disposition des visiteurs et des visites commentées sont organisées pour les groupes constitués.

Des ateliers thématiques pour les enfants sont organisés durant les vacances scolaires et dans l'espace qui leur est réservé, un tableau noir avec des craies, des tables avec feuilles et crayons de couleur leur permet de laisser libre cours à leur créativité. Un livret découverte avec jeux leur est également offert.

La boutique propose toute une gamme de produits dérivés, conçus en collaboration et avec l'accord de l'abbaye d'En Calcat, dont ses propres éditions, ouvrages, cartes postales, posters, carnets, proposées également sur la boutique en ligne de l'abbaye<sup>10</sup>.

---

(10) [www.encalcat.com/dom-robert\\_52.php](http://www.encalcat.com/dom-robert_52.php)

Depuis la création du musée, le site a doublé sa fréquentation annuelle ; un an après l'ouverture, il avait accueilli près de 40 000 visiteurs. En 2016, le rythme de fréquentation s'est un peu ralenti mais les demandes de visites de groupes sont en augmentation ainsi que les visites de scolaires, dont le planning est déjà complet pour l'année 2017. En janvier 2018, prendra place la rotation 2, avec la présentation d'une partie des œuvres en réserve. Ce nouvel accrochage avec des œuvres inédites renouvellera l'attrait du site, même s'il est vrai que beaucoup de visiteurs enchantés reviennent régulièrement et nous disent découvrir chaque fois quelque chose de nouveau.

### Une rotation des œuvres

étant nécessaire tant pour la conservation préventive que pour la scénographie (espace disponible, intérêt renouvelé du public), une sélection a été effectuée déterminant trois accrochages successifs, tout en respectant la logique générale du parcours et celle de chaque section.

Ainsi, pour la rotation 1, a été effectué le choix d'une centaine de pièces : vingt tapisseries de Dom Robert, douze d'autres artistes complétées par des cartons de tapisseries, des aquarelles, des dessins et des documents d'archives. ■

Dom Robert le disait en ces termes que vous pourrez lire quelque part dans le musée : « *La nature, toute pure, toute simple et toute proche, celle qui nous entoure et se rencontre sous nos pas peut être à elle seule un champ de recherches et de trouvailles aussi inépuisable que le champ des étoiles* ».

*Sophie Guérin Gasc,  
directrice de l'Association Dom Robert,  
Responsable des collections du Musée Dom Robert.*

*Crédit photos  
© Abbaye d'En Calcat  
Clichés : Musée Dom Robert - Sorèze*

Le site est ouvert toute l'année, sauf au mois de janvier.  
Fermeture hebdomadaire le mardi, sauf au mois d'août.

D'octobre à mars, ouverture de 14h à 17h30

D'avril à septembre, de 10h à 12h30, de 14h à 18h.

**Toutes les informations pratiques sont à retrouver sur le site  
[abbayecoledesoreze.com](http://abbayecoledesoreze.com).**

# COPIE CONFORME

---

## Donner à entendre le grand silence

Le Musée de la Grande Chartreuse au cœur du massif éponyme relève d'une vraie gageure : être l'image de ce qui est caché, la voix de ce qui est silence, la présence de ce qui est solitude. Et pourtant il existe. En effet, si saint Bruno est arrivé dans ce territoire reculé du Dauphiné en 1084, avec l'intention de trouver les conditions nécessaires à la contemplation, les événements de l'histoire de France auront à tel point malmené les communautés religieuses dont les chartreux, qu'offrir un lieu de témoignage, s'est avéré progressivement incontournable.



© Musée de la Grande Chartreuse

Devoir de se souvenir, devoir d'expliquer, devoir de témoigner, ce sont les missions endossées par des amis des chartreux et les chartreux eux-mêmes dans la période cruciale de l'après-guerre qui aboutiront, en juillet 1957, à l'ouverture du musée.

### **Au-delà d'un modèle touristique, soixante ans de témoignage**

D'emblée la vocation des chartreux détermine la vocation du lieu : puisqu'il n'est pas possible d'ouvrir le monastère à la visite, il faut imaginer donner à voir avec la plus grande justesse, ce qui est vécu derrière les murs du monastère. Le lieu s'impose, l'ancienne maison des

frères, véritable structure de monastère appelée alors la Correrie. C'est le début d'une aventure spirituelle et patrimoniale dont la dynamique n'a pas cessé depuis, avec toujours cette question décisive : à quelles formes le témoignage doit-il consentir ? À quelles exigences du temps et du tourisme doit-il céder ou résister pour préserver l'âme de sa mission ?

### Un tempo parfait

Il ne fait aucun doute que la nature du lieu a dès le départ favorisé l'exactitude de la mise en scène. Dans les années 1950 si l'on ne parlait pas encore de muséologie et de scénographie avec les exigences et l'expertise d'aujourd'hui, les lieux ont imprimé le tempo parfait : quoi de plus pertinent en effet qu'un ancien monastère pour évoquer leur organisation de vie, en même temps que les conditions de leur contemplation ? Et quoi de plus parlant qu'une église, un cloître, d'anciennes cellules de chartreux pour évoquer l'organisation de la forme



Croix des Chartreux © Musée de la Grande Chartreuse

très particulière de contemplation du chartreux ? À cela, ajoutons la situation géographique des bâtiments très bien exposés. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, les frères chartreux vivaient ici ; plus tard, un hôpital y fut ouvert et des ermitages créés pour des chartreux malades que des conditions moins rudes qu'au monastère en fond de vallon pouvaient soulager. Structure des lieux, cadre extérieur, écart des routes permettant d'appréhender un vrai silence, tout a donc joué en ces années 1950 dans la mise en valeur naturelle du site.

Intérieurement, sans négliger l'énorme travail accompli pour faire d'un ensemble de bâtiments agités par les diverses vocations du site, un musée explicatif, le plan intérieur, resté quasiment en l'état, a porté le projet. Projet articulant deux ambitions : témoigner du quotidien du chartreux et au fond de ce quotidien, de sa recherche d'absolu,

témoigner des conditions favorables du massif ayant permis à la vocation de saint Bruno de se déployer. D'où la présence, dans le premier musée, d'une large évocation du massif de Chartreuse au plan géologique (des fossiles étaient exposés), botanique et animal (un très fameux chamois empaillé a su dire, à sa manière, l'appel des sommets !). L'époque tenait comme une évidence de parler des conditions inhérentes au lieu pour parler correctement de ce qu'il se passe à l'intérieur du couvent.

Pour autant, les points forts de cette muséologie demeurent. Le cloître, dans sa nudité et par son simple dessin architectural, souligne, sans besoin de commentaire, sa vocation spirituelle : un vrai cordon ombilical reliant l'ermitage du chartreux à l'église, le lieu-mère où le Dieu trois fois saint, est célébré trois fois par jour : lors de la messe conventuelle, des vêpres et du grand office de nuit conservé en Chartreuse.

### La force de la simplicité

Tout est conçu pour la mettre en valeur : blancheur des murs en opposition au gris des pierres d'ogives et d'angles. Le ton est donné sans plus de recherche. Tout comme, venant du cloître, l'entrée dans un ermitage, avec la fonction du « guichet », ce volet qui donne accès au portage du repas.



© HL



© MCC



© MCC

Ermitage meublé de son essentiel, avec sa pièce d'entrée, l'Ave Maria, « sas » tout autant humain que spirituel, par lequel le chartreux se dispose à la médiation de la Médiatrice par excellence.

Les supports sont empruntés à la vie même des chartreux, soulignée dès l'abord par un admirable reportage photographique en quadri disposé sur des murs immaculés. Dans l'église est diffusé un enregistrement des chartreux chantant l'office. Extraordinaire sonorisation de l'âme du contemplatif, extraordinaire incarnation des contem-

platifs eux-mêmes, se laissant entendre respirer, chanter, être par ce souffle de leur psalmodie. La réussite est totale : l'église est vide, les stalles également, mais les chartreux l'emplissent intégralement par leur présence invisible. Même réussite avec le principal audio-visuel de l'époque qui, sur l'incontournable *O Solitude* de Purcel, retrace leur itinéraire d'une voix grave, posée, appuyant comme une vérité intérieure : « Depuis 900 ans ils sont là... »



© HL

Si l'économie des moyens, la confiance absolue dans les bâtiments, la réserve des témoignages qui ne cherchent ni l'effet ni l'attrait mais s'effacent devant la confiance accordée au regard des visiteurs, répondent amplement à l'attente des auteurs du musée (les chartreux et l'association qui en gère le fonctionnement), les années 1990 reposent les enjeux. Le tourisme en Isère a pris un développement significatif, la curiosité s'est diversifiée, il faut repenser les modes, les moyens, et le musée s'engage vers une

scénarisation nouvelle, première marche vers un musée contemporain tel qu'on peut le visiter aujourd'hui.

Question force de cette nouveauté : comment poursuivre le témoignage à l'heure où l'image et le texte se substituent à la suggestion, laquelle ne suffit plus. Public différent, sensibilité nouvelle, le témoignage se doit d'emprunter tous les moyens mis à sa disposition.

Dix ans durant, les bénévoles de l'association et notamment ceux dotés de connaissances professionnelles concernées, vont œuvrer. Sans grand moyen financier, prenant sur leur temps propre, mais dans un grand élan communautaire de réflexion, une muséographie contemporaine est enfantée par ces inlassables bénévoles qui offrent leur amitié pour ces moines, au service d'un besoin supérieur inchangé, le témoignage.



© HL



© Musée de la Grande Chartreuse

Deux principes le régissent : traiter la fondation de l'Ordre et son histoire, connaître ses différents moyens de subsistance pour ensuite, dans un étage inférieur, (comme signifiant la



© YP



© HL

nécessaire descente en profondeur) découvrir l'esprit de la vocation. Pour cela l'image est valorisée, celle de moines, de moniales comme on ne les avait jamais vus jusqu'alors. Images hautes, quasiment grandeur nature, textes denses. Une ambiance est ainsi créée dont le point d'orgue sera l'évocation de l'office de nuit, l'un des offices majeurs rendant le chartreux vigile cachée du monde. La pièce est noire. Un Christ hyperréaliste la domine, auquel répond une vierge du peintre et maître verrier Arcabas, aube de lumière à l'immersion nocturne.

### **Aller plus loin**

Le monde tourne, il s'en faut ! Et le besoin se fera sentir d'aller plus loin encore et se donner les moyens d'un témoignage maintenant ambitieux. De toutes parts, les musées se rénovent et se réinventent dans le territoire. Le Musée de la Grande Chartreuse, invité à faire entendre sa voix dans ce concert, décide de franchir les réserves qui le retenaient encore : où s'arrêter dans la manière de témoigner ? Comment ne pas répondre à ceux qui ont besoin de plus ? Plus de développement, plus de transversalité, plus de sens événementiel dans la scénographie elle-même ? Plus de sources, plus de modalités, plus d'ouverture tout simplement ?



© Musée de la Grande Chartreuse



Un architecte prendra le dossier et en 2000 fera du Musée de la Grande Chartreuse, le lieu d'informations, d'histoire quasi exégétique de l'ordre qu'il est aujourd'hui. L'accent est mis sur les sources multiples, les messages, les témoignages, de l'implantation des premiers ermitages aux dernières fondations, en passant par la lecture de quelques pages numérisées de l'exceptionnelle Bible de Casalibus – et, par l'exposition de la collection des cartes de chartreuses.

Trésor du musée affiché dans une galerie dédiée, cette collection, représentant près de quatre-vingt



© MCC



© MCC

chartreuses du monde en vue cavalière, autrefois dans un couloir du monastère reliant le chapitre général, fait l'objet de toutes les attentions. Un programme de restauration fédère l'important public des amis de l'Ordre, soucieux de donner à ces cartes l'aura dont le musée peut légitimement offrir l'hommage aux chartreux.

Une telle collection, aussi inattendue, joue-t-elle le rôle de nouveau vecteur en présentant des lieux de vie dont tous les publics sont curieux ? C'est probable et par capillarité,

on peut imaginer sourdre le désir d'en fouiller davantage, jusqu'au désir de saisir ce qui fait l'âme de ces êtres occupant des monastères aux proportions de cités !

Aujourd'hui, ce sont plus de 30 000 visiteurs qui viennent découvrir ce musée, qui lui consacrent du temps, espèrent revenir, et l'ayant quitté, cherchent encore à acheter grâce à une boutique en ligne, DVD sur saint Bruno, CD de chants, livres sur la spiritualité cartusienne... Est-ce dire que le témoignage, prima d'exigence à la constitution de ce musée – il y aura 60 ans cette année –, répond avec plus d'exactitude aux attentes du public ?

Il serait bien audacieux de l'affirmer sans se reposer la question avec humilité : à quel moment le souci muséographique doit-il s'interroger pour s'assurer de la prééminence du sens ? De l'âme du lieu ?

C'est ce qui se joue ici, en voulant rester certain qu'au-delà des formes diverses et légitimes d'évolution, la Providence est le premier architecte.

*Philip Boyer*  
*Directeur*  
*du Musée de la Grande Chartreuse*



Maquette de la Grande Chartreuse © HL



© MCC

**Musée ouvert du 1<sup>er</sup> avril  
au 5 novembre 2017**

Avril, octobre et novembre  
de 13h30 à 18h00

Mai à septembre,  
de 10h à 18h30 sans interruption.

# VIE DE LA FONDATION

---

## Un Livre d'Or et toute une histoire...

Dans le dernier numéro des *Amis des Monastères*, Marie-Christine Avignon adressait aux communautés un fraternel au revoir. Elle était loin d'imaginer que pendant ce temps et dans le plus grand secret, avec la complicité des communautés, nous rassemblerions témoignages d'amitié, de gratitude et de prière. Le Livre d'Or, ainsi composé lui a été remis avec tous les cadeaux arrivés pour elle, le 24 janvier dernier, en présence des membres du Conseil d'administration et des permanents de la Fondation. Un moment d'amitié introduit par Madeleine Tantardini.



JE COMMENCERAI par une date : 11 juin 1988 – trente ans bientôt. Ce jour-là, le conseil d'administration se réunit à l'Abbaye des Dombes. Pour la première fois, dans les livres de la Fondation il est question d'un certain Pierre Avignon, Inspecteur principal des Impôts, élu – à l'unanimité – en remplacement de Monsieur de Font-Réaulx. L'époque était sobre ; aussi nous ne saurons pas si le candidat-administrateur était présent, mais dès le 10 juin 1989, à Bellefontaine, sa signature est bien sur la feuille de présence. De Marie-Christine, sans doute tout occupée de leurs quatre jeunes enfants, rien n'est dit. Une photo dans nos archives la représente à table avec eux, lors du repas du conseil d'administration, dix ans plus tard, à Bricquebec. Très certainement, elle a déjà commencé à apporter son aide à la Fondation : Dom Robert le Gall la mentionne expressément dans son rapport moral sur l'exercice 2000, où il remercie les bénévoles, tout en annonçant que le personnel doit s'étoffer. En novembre 2001, je suis embauchée, et parmi les personnes qui m'accueillent, au secrétariat, il y a Brigitte Estrangin, Marie-Laure Beauchesne, Yolande Ponzio, Sœur Benoît. Mais, au traitement des dons où je fais moi-même mes premiers pas, il y aura aussi Marie-Christine.

Il faut maintenant se reporter plus de quinze années en arrière, rue de Paradis. Dans un espace tout-en-un où, si l'on entendait bien les éclats sonores de la voix de Marie-Laure, prompte, dans sa défense des communautés, à monter le son, l'efficacité de Marie-Christine qui venait alors régulièrement saisir les dons, se manifestait dans la plus parfaite discrétion.

Notre logiciel de dons, rudimentaire, mais fiable, n'avait pas de secrets pour elle. Lorsque, en 2002, ayant bénéficié d'un legs important, la Fondation se transfère dans des locaux plus grands, Marie-Christine a continué, mais son travail a alors cessé d'être bénévole. *Professionnelle*, elle l'était déjà, si on donne à ce mot une connotation de sérieux, rigueur fiabilité. Avec Marie-Christine, la Fondation employeur a bénéficié du professionnalisme le plus rigoureux, et du dévouement caractéristique du bénévolat.

Le service des dons prenant beaucoup d'ampleur, une personne à temps plein est embauchée en 2006. C'est Marie-Christine qui l'encadrera et la formera, tout en prenant le secrétariat du service des secours. Elle y développera avec les communautés la relation établie à l'occasion des versements où toutes les particularités doivent être prises en compte. Avec Marie-Christine, la confection est bannie, il n'y a aura jamais que du sur-mesure. Comme l'activité de la Fondation continue à se développer, le cahier des « procédures » ou *vademecum* grossit d'autant. Mais c'est une bonne chose : le travail est maintenant si précisément décrit, que les deux départs successifs et inopinés, en 2011 et 2012, de Marie-Madeleine Duprey et Anne Agrech ont pu être gérés sans problème. Ce tableau pourrait faire croire que, compétence se conjuguant avec discrétion, le travail se fait dans le plus grand silence, et sans débat. Je dois vous détromper ! Entre Marie-Christine et Yolande, il y aura bien souvent des débats autour des fameuses « dépenses » ou écritures nécessitées par les rejets, les chèques en bois (heureusement rares) et autres curiosités qui rompent la monotonie du service des dons et exaspèrent la comptabilité. À ce moment-là, le niveau sonore monte : il faut dire que, rue Dutot, Marie-Christine et Yolande partagent le même bureau. Mais il n'a jamais fallu les séparer. Et si, rue Brunel, Marie-Christine a pris un bureau à part, c'est simplement, je vous assure, que nous avons la place.

Au service des secours, la patte de Marie-Christine s'est manifestée, pour accompagner l'évolution de l'instruction des dossiers, avec Mère Marie Chantal Geoffroy, qui aurait tant voulu être là, avec les moniales de la commission, et avec Monsieur Dupuy. C'est Marie-Christine aussi qui a fait les propositions pour structurer concrètement le travail de la commission d'attribution des secours sociaux Cavimac, sous-commission de la commission des secours, qui à la Fondation, en 2007, a pris le relais de la Caisse d'entraide de la Mutuelle Saint Martin pour l'aide au paiement des cotisations sociales.



M.-C. Avignon et S. de Vulpillières – © DR

En réunion de bureau, sa connaissance des dossiers, et des situations particulières a permis à l'instance de la Fondation des décisions éclairées. Mais je crois pouvoir dire que les refus lui ont toujours été pénibles à annoncer. Car trouver un moyen d'aider les communautés, c'est en définitive, ce qui motivait toujours Marie-Christine.

Les communautés le savaient. Et leurs messages, (collationnés avec art par vos collègues, sur une idée de Sabine de Vulpillières) en témoignent, chère

Marie-Christine.

Nul doute que nous saurons trouver le moyen que vous puissiez, d'une autre manière, sur un autre tempo, continuer à leur venir en aide.

Et puisque nous parlons de tempo, laissez-moi vous remettre ce présent, choisi sur une idée d'un certain Pierre Avignon, (encore lui), souvenir de la Fondation, chargé de vous dire notre immense merci.



*Madeleine Tantardini*



M.-C. Avignon et M. Tantardini – © DR



## Votre départ, Marie-Christine, on en a fait « toute une histoire » !

Tout a commencé le soir de la Saint-Nicolas 2016 à 18 : 07  
(via Sarbacane)

**Objet : Un changement à la Fondation**

Chères communautés amies,

Je viens aujourd'hui vous demander votre aide, en toute discrétion : en effet, nous souhaiterions remettre à Madame Marie Christine Avignon, qui va prendre sa retraite en début d'année 2017, une sorte de Livre d'Or où seraient collectés les messages d'amitié des communautés.

Si vous avez connu Madame Avignon, à l'occasion d'un dossier de secours, ou à propos des dons, et que vous souhaitez lui adresser un petit mot et/ou une photo, votre message lui sera ainsi remis.

Nous vous remercions de tout cœur de votre aide, et vous souhaitons un très bel avert.

Madeleine Tantardini et toute l'équipe des permanents.

De gauche à droite et de haut en bas : M. Bernard Vernhes, Mère Myriam Fontaine, M. Raymond Bocti, Mme Marie-Christine Avignon, Dom Guillaume Jedrzejczak, Mère Marie Béatrice Retif, Maître Isabelle Tanqueray, M. André Dupuy, M. Daniel Brunceau, Dom François You, Mme Agnès Larnaudie-Eiffel, Mme Hortense de Lary, Mme Sabine de Vulpillières, Dom Hugues Leroy, M. Pierre Avignon, le Livre d'Or des communautés, Mme Yolande Ponzio, Mère Véronique Laforêt, Père François-Marie Humann-Guillemot, Dom Gérard Meneust, Mère Marie-Béatrice Retif, M. Henri de Courtivron, M. Pierre Ancely, Mme Agnès Larnaudie-Eiffel, Mme Madeleine Tantardini – © EDM

*Chers tous,*

*Je voudrais simplement vous dire MERCI pour cette journée. Je n'ai pas les mots, tellement je suis émue de tant de bienveillance et de délicatesse. Tout était merveilleusement organisé, présenté, choisi. Et cet album de témoignage, quel cadeau rare, merci à vous également pour l'avoir réfléchi, confectionné. Cette journée sera inoubliable. J'ai beaucoup de chance d'avoir eu des collègues comme vous et d'avoir travaillé dans une grande famille.*

*Ces années passées, le travail accompli l'a été en équipe et vous avez aussi votre part dans la reconnaissance des communautés.*

*Je vous souhaite à tous une belle et douce année dans la Paix et la Lumière, ainsi qu'à vos familles. Et aussi dans la patience avec le logiciel...*

*Je vous embrasse de tout cœur.*

*Marie-Christine Avignon*

Courriel de Marie-Christine adressé à la Fondation le 24/01/2017 à 23:52

# LA FONDATION « HORS LES MURS »



© CGE

## Chrétiens en Grande École

« Chercheurs de Dieu en quête de temps »

En parrainant leur grande Rencontre Nationale, la Fondation des Monastères, encourage et accompagne les étudiants chrétiens en Grande École. « *Où cours-tu donc ?* » était le thème sur lequel ont planché un millier d'étudiants, rassemblés à Lyon en janvier dernier. Avec une belle surprise à la clef ! Extraits du récit qu'ils ont livré aux *Amis des Monastères*.<sup>12</sup>

Le 28 janvier au soir, la joie des étudiants résonne dans l'église de l'Annonciation. Le cardinal Philippe Barbarin, très chaleureusement accueilli par les étudiants, lance la veillée : et si la vraie question n'était pas ma course personnelle mais plutôt la course de la Parole de Dieu ? La course du Verbe qui se dit à travers toute la Bible... jusqu'à ce que cette Parole se fasse chair et os dans la personne de Jésus : « *Il est la course de la Parole qui va traverser la Galilée, la Samarie, qui va monter jusqu'à Jérusalem et qui va montrer comment cette Parole d'amour est victorieuse de tous les paquets de violence, de jalousie et de haine* ». Ainsi, la Parole créatrice de Dieu court jusque dans notre histoire, aujourd'hui, faisant son travail en chacun de nous. Laisser la Parole courir en nous, laisser la Parole faire son travail en nous... Voilà qui demande de lâcher prise et de se mettre véritablement à l'écoute de Dieu. La prière est un des lieux privilégiés de cette course. Le cardinal parti, une surprise attend les étudiants avant la veillée...

Au moyen d'une vidéo, l'équipe organisatrice découvre aux Communautés Chrétiennes<sup>13</sup> (CC) que chacune d'elles avait été portée dans la prière depuis deux mois par une communauté monastique. « *Dans la marche, il y a un pied qui avance et un pied qui soutient tout. Le pied qui avance, c'est nous, c'est les CC, c'est le réseau CGE et tous les étudiants chrétiens. Le pied qui soutient tout, c'est toutes les communautés religieuses, les moines et les moniales qui sans arrêt nous soutiennent par la prière. Et pour avancer, il faut les deux pieds !* ». Qu'à la grâce de Dieu des liens

(12) Récit intégral sur le site [www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)

(13) CC : Communauté chrétienne = aumônerie étudiante dans le jargon CGE Pour en savoir plus sur l'association : [www.cgenational.com](http://www.cgenational.com)



se tissent entre communautés étudiantes et monastiques ! Les étudiants, debout, applaudissent longuement les 51 communautés religieuses dont les noms défilent à l'écran, visiblement touchés par cette prière pour eux « *dans le secret* », cette prière même qui a largement contribué à la richesse de ces journées dans la capitale des Gaules.



Comment prendre et goûter le temps, sans rester en marge des bouleversements techniques, économiques et humains qu'engendre l'accélération de la société. Comme l'ont observé MM. Pierre Giorgini, ingénieur et recteur de l'université catholique de Lille, et Fabrice Hadjadj, philosophe, lors de leur conférence introductive, notre propre rapport au temps est un équilibre délicat qui reste à trouver, à la lumière de notre foi.

Fruit du travail des étudiants, les ateliers, ont mis en valeur des thématiques engageantes : *Apprendre à admirer, Prendre le temps d'être disponible, Occident vs Orient, Temps de l'homme et temps de la planète, Marthe ou Marie : choisis ton camp ?*, *Les temps de la prière*, etc. Les tables-rondes ont, pour leur part, abordé le thème du temps selon différents axes : politique, handicap, amour, entreprise, construction personnelle, bioéthique, médias et prière. Citons en particulier « Temps et prière », co-animée par Frère David, abbé d'En Calcat, qui a redit la préoccupation de nombreux étudiants de mettre Dieu au cœur de leurs emplois du temps trépidants.

L'évangile des Béatitudes du dimanche 29 janvier a sonné comme une promesse : « *Oui, vous serez heureux en rayonnant du Christ sur vos campus et dans vos écoles. Heureuses les CC qui témoignent du Ressuscité !* »

Puisse cette 35<sup>e</sup> édition porter de nombreux fruits ! Comme nous l'ont écrit les Dominicaines de Saint Maximin-la-Sainte Beume : « *Nous prions pour que les étudiants de l'école confiée préparent leurs cœurs avant la RN, qu'ils soient remplis de grâces pendant le week-end, et qu'ils soient témoins au sein de leur école après le week-end.* »

**Nous souhaitons, par cet article, remercier la Fondation des Monastères pour son beau soutien à la Rencontre Nationale. Nous remercions aussi très chaleureusement chacune des communautés monastiques ayant accepté de prier pour une Communauté Chrétienne de notre réseau.**

*Chrétiens en Grande École  
Bureau national*

# CHRONIQUE JURIDIQUE ET FISCALE

---

## Questions/réponses sur l'activité récente de la CMA

Le conseil juridique et fiscal apporté aux communautés religieuses qui en font la demande tient une place sans cesse croissante dans l'activité de la Fondation. Pour assurer au mieux cette mission, la Commission monastique administrative – la CMA – joue un rôle essentiel qui mérite sans doute d'être davantage connu afin que les communautés puissent mieux profiter des travaux réalisés en son sein.

C'est pourquoi, il a été décidé de publier sous la forme de questions/réponses brèves les principales questions auxquelles la CMA a répondu ou s'est posées durant l'année 2016. Le choix des sujets retenus est loin de couvrir l'ensemble des questions traitées par la CMA. Il a été opéré sur quelques problèmes qui nous ont semblé pouvoir intéresser les communautés parce qu'ils posent des questions de principe, qu'ils répondent à des demandes répétées ou qu'ils nous permettent de compléter ou préciser des réponses déjà apportées.

La présente chronique a été mise au point par Raymond Bocti, le secrétaire de la commission, Jean Congourdeau et moi-même. Sa pérennité dépendra de l'intérêt que les lecteurs voudront bien lui manifester.

*Pierre Avignon  
Responsable de la CMA*

### Sur la CMA

#### Question – À quoi sert la CMA ?

**Réponse** – La CMA a un triple rôle. D'abord, elle répond aux questions posées par les communautés dans les domaines les plus divers de leurs activités qui touchent leur statut juridique, la fiscalité applicable à leurs opérations, l'organisation de leur vie économique, les réglementations sociales et plus généralement l'ensemble des règles qui peuvent

affecter leur fonctionnement. Par ailleurs, la diversité des sujets qui lui sont soumis lui permet d'élaborer peu à peu une doctrine sur le droit applicable aux communautés monastiques particulièrement utile dans la mesure où nombre de dispositions légales ou réglementaires ne font pas explicitement référence aux communautés religieuses.

Enfin, dans le droit fil de ses travaux, elle veille à la publication des divers guides pratiques que la Fondation met à la disposition des communautés : guide de la reconnaissance légale, guide de la valeur d'entretien, guide fiscal.

**Q – La CMA a-t-elle les moyens de répondre de manière pertinente à la grande variété des questions posées ?**

R – De par sa composition, la CMA qui se réunit six fois par an comporte d'abord des membres représentant les communautés d'hommes et de femmes qui au-delà de leur expérience de la vie quotidienne dans les monastères ont souvent des missions dans d'autres organes de représentation de la vie monastique et sont de ce fait d'une aide précieuse pour adapter à chaque cas les réponses de la commission.

Elle rassemble de plus des membres laïcs choisis en raison de leurs compétences : expert du domaine associatif, fiscalistes, expert en droit social et droit du travail, experts juridiques à la Conférence des évêques de France (CEF). La CMA travaille aussi en étroite collaboration avec la Corref.

Cette réunion de compétences ne permet cependant pas de répondre à toutes les questions complexes, notamment celles qui rendent indispensable un examen approfondi de la situation notamment juridique, financière ou comptable d'une communauté. Dans ce cas, la CMA considère que le dossier échappe à sa compétence et va conseiller le recours à un spécialiste.

**Q – Quelles relations entre la CMA et le secrétariat de la Fondation ?**

R – La présence de la directrice et du juriste de la Fondation aux réunions de la CMA permet au secrétariat d'avoir une expertise sur les questions qui lui arrivent quotidiennement et qu'il estime, compte tenu de leur complexité ou de leur importance, mériter d'être soumises à la commission.

Ajoutons aussi qu'il met en forme et envoie dans la grande majorité des cas les réponses de la CMA aux communautés.

## **Sur les dons alimentaires**

### **Q – En quoi un don alimentaire se distingue-t-il des autres dons ?**

R – Le don d'un produit alimentaire destiné à l'alimentation humaine entre dans la catégorie des dons en nature que tout particulier ou entreprise peut consentir à une association pour lui permettre de remplir son objet. En général ce type de don est fait par des entreprises du commerce alimentaire.

Sa particularité tient à l'évaluation de son montant par l'entreprise donatrice. La loi de finances pour 2017 a posé le principe d'une évaluation des dons alimentaires au coût de revient du bien donné avant la date limite de consommation. Passé cette date, il n'a plus aucune valeur et ne peut donc faire l'objet d'un reçu. À ce jour, l'administration n'a pas défini sa position pour les biens qui n'ont pas de date limite de consommation.

Enfin, le bénéficiaire d'un don alimentaire doit se limiter à accuser réception à l'entreprise donatrice de la nature du don, du nombre reçu et du respect de la date limite de consommation, sans autre précision. Il appartient à l'entreprise, et à elle seule, de déterminer la valeur de son don en nature.

### **Q – Une congrégation religieuse peut-elle bénéficier d'une aide alimentaire donnant lieu à délivrance d'un reçu fiscal ?**

R – Des associations caritatives spécialement habilitées par l'autorité administrative peuvent mettre en place un dispositif de stockage privé consistant à acheter des produits alimentaires en période de surproduction agricole pour les entreposer et les redistribuer ensuite aux personnes les plus démunies. Elles peuvent dans ce cadre recevoir des subventions publiques.

Pour bénéficier de ce dispositif une congrégation religieuse devrait en toute hypothèse solliciter un agrément auprès de l'autorité préfectorale pour pouvoir passer une convention avec une grande surface. Il est peu probable qu'elle pourrait réunir les conditions pour obtenir

cette habilitation et signer cette convention sauf à être spécialisée dans l'action caritative.

En revanche, en dehors de ces denrées provenant des surplus agricoles, une congrégation légalement reconnue qui reçoit des dons de produits alimentaires et qui conformément à son objet les redistribue à des personnes nécessiteuses peut délivrer des reçus fiscaux aux donateurs entreprises ou particuliers.

## **Sur le crédit d'impôt de taxe sur les salaires**

### **Q – Pourquoi ce crédit d'impôt est-il créé à partir de 2017 ?**

R – La loi de finances pour 2017 a établi ce crédit d'impôt en faveur des associations qui paient la taxe sur les salaires pour rétablir une équité de traitement avec les entreprises du secteur privé qui peuvent imputer le CICE – crédit d'impôt compétitivité emploi – sur leur imposition des bénéficiaires.

### **Q – Les congrégations religieuses reconnues sont-elles éligibles à ce dispositif ?**

R – Oui. Puisque le champ d'application du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires est identique à celui de l'abattement de 20 304 euros sur la taxe sur les salaires prévu en faveur des employeurs redevables de la taxe sur les salaires mentionnés à l'article 1679 A du CGI, à savoir : les associations de la loi de 1901, les fondations d'utilité publique, les syndicats professionnels et leurs unions. L'administration précise que l'abattement bénéficie notamment aux congrégations, qu'elles soient régies par les dispositions figurant au titre III de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 ou par le droit local.

En pratique cela ne sera pas toujours le cas compte tenu des modalités retenues pour le calcul de ce crédit d'impôt. En effet, si ce crédit est calculé en multipliant les rémunérations annuelles versées aux salariés dans la limite pour chacun de 2,5 Smic par un taux de 4 %, le montant final de ce crédit doit être diminué du montant de l'abattement. Autrement dit, seuls les organismes employeurs ayant une taxe sur les salaires à payer supérieure à 20 304 euros pourront bénéficier de ce crédit suivant la formule :

$$\text{crédit d'impôt} = \text{salaires } 2,5 \text{ Smic} \times 4 \% - \text{abattement}$$

### **Q – Les congrégations non reconnues pourraient-elles en bénéficier ?**

R – Comme pour tout avantage fiscal, la loi fixe des conditions précises pour en bénéficier. En matière de taxe sur les salaires, tant l'abattement de 20 304 euros que le crédit d'impôt sont réservés à certains organismes limitativement énumérés, notamment les associations régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, y compris les congrégations dont le régime est décrit en son titre III. Les congrégations qui ont choisi de ne pas être légalement reconnues ne peuvent donc bénéficier de ce crédit d'impôt. Par contre, les associations déclarées qui servent de support juridique aux activités des communautés pourront bénéficier de ce dispositif.

### **Q – Comment concrètement pourra être utilisé ce crédit d'impôt ?**

R – Le crédit ainsi calculé est une créance sur le Trésor imputable sur le montant de taxe sur les salaires due par l'organisme sans but lucratif au titre de l'année au cours de laquelle les rémunérations ont été versées. L'excédent de crédit d'impôt qui n'aura pas été imputé devra être utilisé pour le paiement de la taxe sur les salaires due au titre des trois années suivantes. La fraction non utilisée à l'expiration de cette période sera remboursée à l'organisme.

## **Sur la taxe de séjour**

### **Q – L'accueil monastique est-il soumis à la taxe de séjour ?**

R – La chronique juridique de la revue Les Amis des Monastères numéro 187 de juillet 2016 a largement traité ce sujet et nous vous invitons à vous y reporter. Cependant, la CMA a constaté tout au long de l'année 2016 plusieurs sollicitations de l'administration en vue d'imposer à la taxe de séjour l'accueil monastique de certaines communautés.

Il est essentiel de rappeler à l'administration les spécificités de cet accueil à titre gratuit et éminemment spirituel. Il ne peut être assimilé à une activité d'hébergement touristique : ce n'est ni un hôtel, ni une résidence de tourisme, encore moins un hébergement chez un particulier. Bien entendu, celui qui le souhaite peut participer aux frais d'hébergement, mais cet acte se fait spontanément et est à la discrétion de chacun. Il ne peut être assimilé à un prix à payer contre un service rendu.

Pour ces raisons, l'accueil monastique échappe à toute imposition : impôt sur les sociétés, taxe sur la valeur ajoutée, contribution économique territoriale, mais aussi taxe de séjour.

Cette exonération ne résulte cependant pas d'un texte législatif ou réglementaire, mais de la position actuelle de l'administration fiscale, d'où la nécessité, pour préserver cette exemption, de respecter strictement les spécificités rappelées ci-dessus.

Précisons que la taxe de séjour est une recette des collectivités locales prévue par le Code général des collectivités territoriales. Même si le ministère de l'Intérieur n'a jamais pris position sur l'éventuel assujettissement des hôtelleries monastiques à la taxe de séjour, il est cependant très vraisemblable que les conditions d'exonération de la taxe de séjour soient identiques aux règles fiscales qui viennent d'être rappelées.

Bien entendu, ces propos ne s'appliquent pas aux communautés qui ont volontairement opté pour un accueil lucratif.

**Q – Que faire en cas d'insistance de l'administration à imposer la communauté à la taxe de séjour ?**

R – Les situations peuvent être diverses d'un monastère à l'autre, tant au plan de l'organisation de l'accueil monastique que de la situation géographique du monastère. Aussi la CMA invite-t-elle les communautés à la saisir afin d'étudier leur cas particulier à l'aune des règles régissant la taxe de séjour.

## **Sur l'accessibilité handicapés**

**Q – Est-il encore temps de déposer un dossier Ad'Ap ?**

R – L'administration a communiqué fin 2016 sur la mise en application des sanctions pour les organismes ne respectant pas les règles d'accessibilité handicapés. Même si les délais pour déposer un dossier Ad'Ap sont dépassés, la CMA encourage à la réalisation et au dépôt de ce document décrivant les conditions d'accueil des personnes handicapées dans les parties accessibles au public du monastère. Certes, les travaux de mise aux normes peuvent s'avérer onéreux, cependant, conseillé par un professionnel, des solutions pratiques peuvent être trouvées à moindre coût. Attention cependant à ne pas recourir à nombres de sociétés peu scrupuleuses qui proposent leurs services en la matière. Mieux vaut avoir recours aux professionnels avec lesquels vous avez déjà travaillé ou vous renseigner dans le monde monastique sur des personnes de confiance.

## Sur les aides financières régulières à la même personne

### **Q – Existe-t-il un risque d'aider régulièrement une même personne ?**

R – Cette question ne remet bien entendu pas en cause l'aumône à laquelle chacun de nous est appelé. Le cas soumis à la CMA concernait une personne qui écrivait à un monastère depuis de longues années, et plusieurs fois par an, pour lui demander une aide financière. La communauté répondait systématiquement en lui adressant un chèque. Aux yeux du droit du travail, une telle régularité dans les versements peut être suspecte et le risque de requalification de la relation en salariat est toujours possible. La solution pourrait consister à ne pas répondre systématiquement aux sollicitations de la personne en l'invitant à s'adresser à des organismes d'Église ou aux services sociaux qui pourront également lui venir en aide.

## Sur la valeur d'entretien

### **Q – La valeur d'entretien peut-elle être appliquée à l'étranger ?**

R – Une communauté s'interrogeait sur la possibilité de rémunérer par la valeur d'entretien un monastère en Afrique dont l'un des moines était disposé à sous-traiter sa comptabilité. La CMA estime que la valeur d'entretien est un dispositif spécifique aux communautés en France et qu'il n'a pas vocation à s'appliquer à l'étranger.

### **Q – Le statut de gérant non salarié d'une EURL empêche-t-il la perception de la valeur d'entretien ?**

R – Une sœur peut parfaitement être gérante d'une structure commerciale et sa communauté recevoir une valeur d'entretien pour le travail effectué, à condition que ce ne soit pas le travail de gérance qui soit ainsi indemnisé, mais par exemple celui de comptabilité de la structure.

### **Q – La valeur d'entretien peut-elle être différemment calculée au sein d'un même monastère en fonction de la soumission ou nom des moniales aux cotisations Cavimac, en appliquant le taux réel des cotisations payées ?**

Le même taux doit être appliqué pour toutes les sœurs, même si certaines n'ont plus de cotisations sociales à payer, compte tenu que la valeur d'entretien n'est pas affectée à des personnes précises, mais à la communauté qui met à disposition certains de ses membres. ■



# AGENDA

## Corref – Fondation des Monastères

**Rappel.** Comme nous vous l'indiquions dans le numéro 188 de la revue *Les Amis des Monastères* d'octobre 2016, la Corref organise conjointement avec la Fondation des Monastères une journée d'étude intitulée :

« **L'ALTÉRATION DES FACULTÉS MENTALES :  
DES RÉPONSES POSSIBLES** »,

qui aura lieu le jeudi **4 mai 2017** au centre Sèvres à Paris.

Inscriptions et renseignements auprès de la Corref :

Tél. 01 45 48 18 32 – [secgen@corref.fr](mailto:secgen@corref.fr) ou [secandlauer@corref.fr](mailto:secandlauer@corref.fr)

**Nous espérons vous y voir nombreux.**

## SDM

**À noter.** Le Service des Moniales réunira son **assemblée générale** en juin 2017. Convoquée tous les trois ans, elle rassemble des représentantes de tous les Ordres monastiques et élit le bureau, composé d'une représentante de chacun des Ordres. Ce bureau élit sa Présidente et sa Vice-présidente<sup>14</sup>. En novembre dernier, la rédaction a croisé le Bureau sortant, à Lourdes, à l'occasion de l'assemblée générale de la Corref qui s'y tenait. Ces quelques prises de vues sont une manière d'hommage à l'action menée par l'association depuis de nombreuses années<sup>15</sup>.



© HL

(14) En 2014, Sr Véronique Laforêt, Dominicaine de Dax, est élue Présidente et Sr Geneviève Barrière, Bénédictine de Jouarre, vice présidente.

(15) 1964 sous le nom d'Union des Supérieures Majeures de France. Voir l'historique de l'association sur <http://www.service-des-moniales.ccf.fr/objet-du-service-des-moniales/>

# CLOÎTRES D'ICI ET D'AILLEURS

---

## Le cloître de la basilique Saint-Jean de Latran à Rome

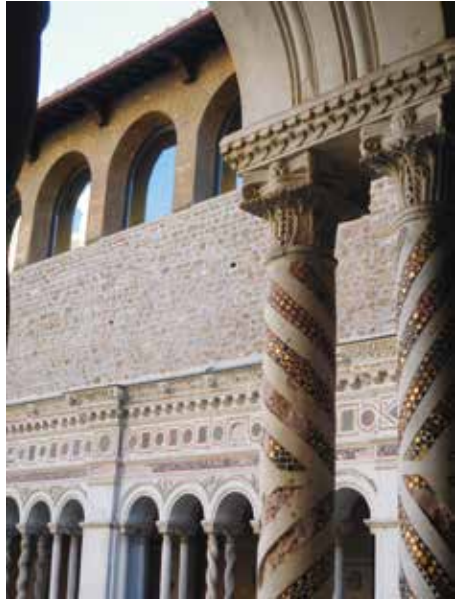
En réalité basilique du Très saint sauveur et des saints Jean le baptiste et saint Jean l'évangéliste au Latran, elle est la « mère et la tête de toutes les églises de la ville et du monde ».



© DR

Sur son côté nord, un cloître roman aux colonnes de formes multiples, au décor polychrome de style cosmatesque, du début du XIII<sup>e</sup> siècle, a été réalisé par la famille des marbriers Vassalletto.

Il est dû à la présence d'un grand monastère bénédictin qui se situait entre les murs d'Aurélien, la résidence du pontife romain et la basilique que les moines desservaient, comme c'est encore le cas à Saint-Paul-hors-les-murs.



© DR

Du temps où la basilique était confiée aux moines bénédictins, le cloître faisait partie intégrante de la vie conventuelle et liturgique de la communauté.

De 36 mètres de côté, ce cloître est le plus grand de Rome.

Autour du jardin ayant en son centre un puits dont la margelle est d'époque carolingienne, l'arcature très raffinée comporte de petits arcs reposant sur des chapiteaux et des colonnettes d'une grande variété de forme, droites, torsadées, enrichis d'incrustations de marbres et de verres polychromes.



© DR



© DR

Elle est surmontée côté jardin d'une architrave elle-même très ornée.



© DR



© DR

Les galeries abritent de nombreux fragments sculptés de la basilique ancienne, qui en font un musée conservant la mémoire de l'histoire de l'Église en ce lieu.

*Texte et photos  
Fr. Hugues Leroy*

# NOTES DE LECTURE

---

*Portrait de trois curés de Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles :  
Ernest Jouin, Eugène Edmond Loutil, alias Pierre  
l'Ermite, Georges Chevrot*

Charles CHAUVIN, Éditions Médiaspaul, Paris, 2016, 141 pages, 14 €

Ce petit livre d'agréable lecture, fondé sur les travaux des meilleurs spécialistes, se propose de mettre en lumière trois figures de prêtres parisiens du siècle dernier. Tous trois ont terminé leur carrière à la tête de grandes paroisses : Ernest Jouin (1844-1933) à Saint-Augustin, Edmond Loutil (1863-1959), plus connu sous son nom de plume, Pierre l'Ermite, à Saint-François-de-Sales, et Georges Chevrot (1879-1958) à Saint-François-Xavier. Tous trois ont été honorés du titre romain de « Monseigneur », et ils ont connu, en ces temps où l'on était nommé curé à vie, une longévité exceptionnelle dans leur dernière affectation (33 ans pour le premier, 40 ans pour le second et 29 ans pour le troisième). Mais les points communs s'arrêtent là. Leurs comportements, dans une période traversée par des relations tendues avec la République anticléricale, ont été très variés. Ces contrastes font d'ailleurs tout l'intérêt de l'ouvrage.

Le cas le plus étonnant pour le lecteur d'aujourd'hui est sans doute celui d'Ernest Jouin. Ce prêtre antisémite « professionnel », militant de la lutte contre les sociétés secrètes, a publié en 1921 les *Protocoles des Sages de Sion*, célèbre pamphlet contenant un pseudo-programme visant à anéantir la chrétienté et à installer un pouvoir juif mondial. Ces idées étaient assez courantes à l'époque chez les catholiques, ce qui explique sans doute que ni sa hiérarchie ni ses paroissiens n'ont stigmatisé son comportement.

Edmond Loutil, Pierre l'Ermite, quant à lui, s'est fait surtout connaître par son activité littéraire et éditoriale. Conférencier réputé, journaliste talentueux, conservateur et polémiste, il est devenu à partir de 1895 chroniqueur au journal *La Croix* (où il a publié quelque 3 000 articles) et a écrit plus de 30 romans : une œuvre édifiante fort bien étudiée et analysée par l'historien Yves Poncelet dans sa grande thèse de doctorat. Mgr Loutil fut par ailleurs un bâtisseur : par son énergie et son habileté à collecter des fonds, il a soutenu de nombreuses constructions d'églises.

Quant à Georges Chevrot, il s'est rendu célèbre à plusieurs titres. Doué d'une forte personnalité, il a fait preuve d'une grande liberté de pensée et d'action et, prônant un catholicisme d'ouverture, s'est révélé parfois assez critique vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique. Mal à l'aise dans certaines des fonctions qui lui ont été successivement confiées, il est devenu curé d'une des plus grandes paroisses de Paris à l'âge de 50 ans. Il multiplie alors les initiatives pastorales, réorganise l'enseignement du catéchisme, favorise le mouvement œcuménique. Brillant orateur, il est chargé de 1938 à 1940 des conférences de carême à Notre-Dame. Philosémitte, contrairement à Ernest Jouin, il devient pendant l'Occupation un grand résistant. Il est élu membre de l'Institut en 1947.

Ces portraits de trois personnalités exceptionnelles montrent quelles ont pu être l'étendue et la diversité des engagements pastoraux et des formes d'action du clergé parisien dans les décennies qui ont précédé le concile Vatican II.

*Bernard Barbiche*

### *Solesmes Prieuré médiéval Abbaye contemporaine*

Dom Thierry Barbeau & Daniel-Odon Hurel (dir.), Riveneuve Éditions, Paris, 2016, 391 pages, 24 €

Seize contributions denses dans cet ouvrage de mélanges en l'honneur de l'abbaye sarthoise, qui viennent éclairer, souvent à frais nouveaux, une longue histoire. Mentionnons les contributions qui nous ont plus particulièrement paru novatrices. D'Anthony Petit et Philippe Racinet, les *Questions sur l'implantation et l'organisation des petits prieurés dans l'espace médiéval* fournissent à partir d'une étude régionale, d'utiles distinctions entre les prieurés, structures pratiques liées à un contexte, à la fois lieu d'activité religieuse et résidence monastique. Avec les « *Espaces liturgiques et propos monastique, de la congrégation de Saint-Maur à la congrégation de France* », Dom Thierry Barbeau explore dans le temps une évolution sur laquelle peu de chercheurs ont jusqu'alors travaillé. Le R.P. Dominique-Marie Dautet, ayant recours aux sources les plus proches de dom Guéranger, les plus denses aussi, nous trace un très vivant portrait de *Dom Guéranger vu par Mère Cécile Bruyère*.

Frère Lucien-Jean Bord, recompose la personnalité moins connue de moines de Solesmes fondateurs de l'abbaye poitevine de Ligugé, *Trois*

*fondateurs, dom Féron, dom Bastide et dom Bourigaud. On ne peut écrire sur Solesmes sans s'intéresser au chant grégorien, c'est ce que fait Claire Maître dans L'étude du chant à l'abbaye de Solesmes (1850-1950).*

Citons, enfin, de Christian Sorrel, *Ambition scientifique et projet apologétique. Les bénédictins de la Congrégation de France au XIX<sup>e</sup> siècle, et de Frédéric Gugelot, Les écrivains au seuil des monastères : refuge ou ressource ?*

Regrettons toutefois l'absence totale d'illustrations, lesquelles auraient été largement utiles, nécessaires même pour certains articles.

HL

### *Moines mauristes à Lagrasse*

Les cahiers de Lagrasse 4, 2016, 303 pages.

Ouvrage disponible à l'Abbaye Sainte Marie, Librairie, 6 Rive gauche - 11220 Lagrasse. Chèque de 28 € (port compris) à l'ordre de ICMD-Librairie

Cet ouvrage collectif se penche sur le passé mauriste de l'abbaye de Lagrasse (Aude), désormais aux chanoines de la Mère de Dieu. Parmi les huit longs articles, nous avons retenu tout d'abord celui d'André Lévy sur *Le Languedoc mauriste*, traitant de l'arrivée de la réforme de Saint-Maur, des spectaculaires reconstructions des monastères et du monument que constitue *L'histoire du Languedoc*. Bénédicte Bousquet se penche sur *La communauté mauriste de Lagrasse*, pour tenter de reconstituer la vie des moines. Dom Thierry Barbeau, fin connaisseur de cette époque de l'histoire monastique, traite de *La règle de saint Benoît vue par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur - Pour une approche de la réforme mauriste*. Le sous-titre montre combien cette contribution de notre confrère peut être utile pour comprendre deux siècles de vie bénédictine en France. Jean-Louis Quantin analyse un courant délicat *Les mauristes et le jansénisme* et Raymond Rogé aborde une personnalité marquante du monachisme mauriste, *Dom Bernard de Montfaucon, audois, mauriste, érudit*. Soulignons enfin la grande variété et l'intérêt des nombreuses illustrations de ce volume.

HL

## Ouvrages reçus à la Fondation

### Dieu a le temps

*Philippe Charpentier de Beauvillé, Médiaspaul, Paris, 184 pages, 18 €*

Si vraiment Dieu est entré dans le cours du temps par l'Incarnation, alors le temps porte en lui l'éternité. Cette bonne nouvelle vécue et annoncée par les chrétiens du premier millénaire a été obscurcie au cours du second lorsque le christianisme s'est englué dans l'organisation sociale : le temps a perdu son enchantement de « vie éternelle déjà commencée » pour devenir une laborieuse « préparation à la bonne mort » ; les icônes de la lumière et de la joie ont cédé la place aux austères crucifix ; en dépit des mystiques qui n'ont cessé de fleurir au cours des siècles, le moralisme et la religion ont compromis la bonne nouvelle de Jésus jusqu'à la faire rejeter comme un « opium du peuple »...

Qu'est-ce que le temps ? Comment lui donner son poids d'éternité ? « *Tout ce qui n'est pas de l'éternité retrouvée est du temps perdu* » disait Gustave Thibon. Comment faire goûter la bonne nouvelle des sacrements qui sont les portes de la vie éternelle ? Comment renouer avec une pastorale de la joie et de la patience à l'image d'un Dieu qui a le temps ? Comment vivre de sa miséricorde qui prend son temps et se réjouit des petits pas ?

### Le temps long de Clairvaux, Nouvelles recherches, nouvelles perspectives

(XII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle) – Actes du colloque international –

**Troyes-Abbaye de Clairvaux, 16-18 juin 2015**

*Coédition Archives départementales de l'Aube - Conseil départemental de l'Aube / Somogy éditions d'Art, Paris, 2017, 408 pages, 30 €*

Fondée par saint Bernard en 1115, l'abbaye de Clairvaux connut un rayonnement extraordinaire dans l'Occident médiéval et donna naissance à la branche la plus féconde de l'ordre de Cîteaux, avec plus de 360 maisons d'hommes. Entièrement rebâti au XVIII<sup>e</sup> siècle, le monastère fut supprimé en 1790, ses bâtiments vendus comme biens nationaux puis transformés en maison centrale de détention en 1811. Malgré la richesse de ce passé, l'abbaye demeura pourtant dans l'ombre de son fondateur jusqu'à la création de l'association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux en 1979, puis l'organisation du premier colloque sur l'histoire de Clairvaux en 1990.

Vingt-cinq ans après, le neuvième centenaire de l'abbaye constitue une nouvelle étape dans la production historiographique claravallienne comme en témoigne la publication des Actes de ce deuxième colloque.

À travers une vingtaine d'essais répartis en quatre axes principaux, les auteurs dressent un bilan des dernières recherches de ce Temps long de Clairvaux et jettent les bases des études à venir : des îles Britanniques au Portugal, en passant par la Catalogne et la Sicile, ils nous conduisent le long de ce rameau si fertile ; de la porterie de l'abbaye-mère aux confins de la Transylvanie, ils racontent l'intégration des moines blancs dans le monde des campagnes et des villes ; de la bibliothèque du monastère aux créations de Le Corbusier, ils interrogent la culture de Clairvaux et l'existence, réelle ou imaginaire, d'un « art cistercien » ; enfin, du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, ils nous présentent les figures de deux abbés entraînés dans la tourmente du Grand Schisme et des écueils de la commende.



**Les pratiques de l'écrit dans les abbayes cisterciennes (XII<sup>e</sup> – milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) Produire, échanger, contrôler, conserver – Actes du colloque international – Troyes-Abbaye de Clairvaux, 28-30 octobre 2015**

*Coédition Archives départementales de l'Aube - Conseil départemental de l'Aube / Somogy éditions d'Art, Paris, 2017, 376 pages, 28 €*

La vitalité des recherches sur l'écrit cistercien ne s'est pas démentie au cours des dernières décennies ; elle s'est illustrée par de nouvelles éditions de sources, une attention accrue portée aux « pancartes » monastiques, documents longtemps réputés spécialité cistercienne, tandis que les chercheurs faisaient dialoguer fructueusement actes de la pratique et manuscrits de bibliothèque.

Le neuvième centenaire de la fondation de Clairvaux a été l'occasion de soumettre la diversité du monde cistercien au prisme de ses écrits diplomatiques, administratifs et de gestion autour de trois axes de réflexion – la production, la conservation et les manipulations. De la Normandie à la Lorraine, du Danemark au Portugal, les auteurs explorent les outils de production et de contrôle de la mémoire mis en place dans les monastères d'hommes et de femmes, entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, au sein d'une même filiation ou en les confrontant à leur environnement proche (actes épiscopaux, fontevristes ou bénédictins). De ce « maquis d'écritures » surgit une variété de documents inédits et de techniques énigmatiques qui interrogent l'existence d'une spécificité cistercienne de l'écrit, la volonté réelle ou supposée d'uniformisation de l'écriture au sein de l'Ordre, la réappropriation des formes et des formules, l'influence des maisons-mères sur leur filles et le poids de l'environnement local auquel chaque monastère doit s'acclimater.

**Lumières dans l'ordinaire des jours, Trouver dans nos vies la sérénité du cœur**

*Benoît Billot, osb, Médiaspaul, 128 pages, 12 €*

L'auteur est moine bénédictin. À la demande de son ordre monastique il a été à la rencontre des grandes sagesse orientales et a notamment effectué des séjours dans les monastères zen au Japon. Fondateur de « La maison de Tobie » où les chercheurs de sens peuvent pratiquer la méditation et l'assise silencieuse, il a une grande expérience d'écoute du questionnement spirituel de nos contemporains. C'est cette école de l'intériorité qui est ici proposée. Ou comment vivre une spiritualité enracinée dans la vie la plus ordinaire. Un petit ouvrage qui mène, pas à pas, vers la paix et la sérénité du cœur. *« Une vie pourrait-elle se passer de contemplation silencieuse ? Non pas celle qui est le lot des communautés contemplatives, mais celle de tous les jours : devant un beau visage, un rayon de soleil, une parole aimante, un événement heureux, une œuvre d'art... Elle est difficile pour nous, gens d'aujourd'hui, qui voulons sans cesse rentabiliser le temps. Or il est bon, parfois, de se laisser transformer, au lieu de vouloir tout transformer. Rien de mieux, pour cela, que de savoir perdre du temps dans la confiance, s'arrêter, écouter, regarder, ressentir. Parfois alors, se fait entendre une Voix au-delà des voix. »*

**La pensée monastique du Père Muard,**

*Editions Sainte-Madeleine, Le Barroux, 2016, 184 pages, 12 €*

La vie du Père Jean-Baptiste Muard nous est bien connue grâce à ses cinq biographies. Mais quelle était sa pensée sur la vie monastique lorsqu'en, 1850 il fonda une nouvelle ranche des bénédictins ? Sa mort prématurée, l'affiliation de sa communauté à une congrégation italienne, la perte du dossier contenant tous ses écrits, une certaine évolution de sa communauté et de ses fondations au fil du temps, ont contribué à susciter bien des

interrogations. Regroupant pour la première fois l'intégralité des écrits du fondateur de la Pierre-qui-Vire publiés sur ce sujet, ce petit ouvrage essaie de présenter sous forme de dialogue la pensée originelle du Père Muard sur la vie monastique, telle que le Seigneur lui avait demandé de la fonder.

### **Choisis la vie, Parcours biblique et spirituel**

*Pierre Debergé, Médiaspaul, Paris, 2017, 168 pages, 15 €*

### **Jeanne de Chantal, Une pensée par jour**

*Guy Désilets, Médiaspaul, Paris, 2017, 112 pages, 6 €*

### **Sur la pratique de la présence de Dieu – Maximes et lettres suivies des entretiens et témoignages de Joseph de Beaufort.**

*Laurent de la Résurrection (Nicolas Herman, 1614-1691), Collection « Les Carnets spirituels, Editions Arfuyen, 2016, 208 pages, 16 €*

Ni saint ni bienheureux ni vénérable, « Frère Laurent » est un maître spirituel paradoxal : faire une omelette ou réparer des chaussures est pour lui un exercice spirituel qui vaut aussi bien que ceux qu'on fait à l'église. Bien qu'il soit l'une des plus hautes figures du Carmel, et frappant de modernité par sa simplicité et son sens du concret, il reste peu connu du grand public. Le présent ouvrage réunit l'ensemble de ses textes et ceux de son biographe Joseph de Beaufort. La préface et la postface sont signées par deux frères carmes qui connaissent tous deux excellentement la spiritualité de Laurent de la Résurrection. « *Il n'est pas nécessaire d'être toujours à l'église pour être avec Dieu ; nous pouvons faire de notre cœur un oratoire dans lequel nous nous retirons de temps en temps pour nous y entretenir avec lui amoureuxment* »

### **Écouter Dieu**

*Yvon Joseph Moreau, Médiaspaul, Paris, 2017, 112 pages, 12 €*

Troisième volet très attendu d'un tryptique ce petit livre est, après Offrir Dieu (2012) et Respirer Dieu (2014), propose une approche de la grande tradition chrétienne de la lectio divina, comme une expérience d'écoute, de dialogue et de prière.

### **Le cri de l'âme, Les sept psaumes pénitentiels et les dernières paroles de Jésus**

*Frère Michaël David, Médiaspaul, Paris, 2017, 112 pages, 12 €*

## **Ouvrage signalé à la Fondation**

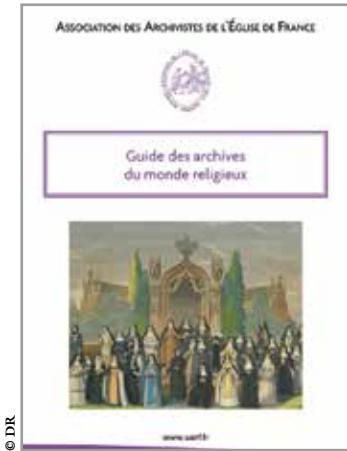
### **Le Regard du Ressuscité, Une autre approche de l'icône**

*Archimandrite Gabriel, Saint-Léger Editions, 2017, 200 pages, 20 €*

Le regard du Ressuscité est l'essence même de l'icône. Nous en prenons conscience lorsqu'après avoir longuement prié et vénéré l'icône du Christ, nous réalisons que ce n'est plus nous-mêmes qui regardons l'icône, mais que c'est elle qui nous regarde, jusqu'au tréfonds de notre âme et de notre cœur. Et son regard est vraiment le miracle de l'icône. L'icône est silencieuse, mais elle parle aussi, à sa manière, avec son langage pictural. Son discours est d'une richesse théologique insoupçonnée, notamment quand on met en parallèle deux icônes comme celles de l'Ascension et de la Pentecôte.

Telles sont, entre autres, les pistes nouvelles que tente d'explorer l'auteur de ce livre, un moine orthodoxe occidental, formé à la théologie orthodoxe après une formation scientifique, mûr d'une longue pratique de la vie liturgique et de la peinture d'icône.

## Vient de paraître



### **Guide des archives du monde religieux**

*Association des Archivistes de l'Église de France, Aix-en-Provence, 2017, 10 €*

Ce guide s'adresse à toute personne responsable d'un fonds d'archives au sein d'un institut ou d'une communauté religieuse, voire à l'ensemble de ses membres, puisque la tâche d'organiser et de classer ses propres archives incombe à chacun.

En nous appuyant à la fois sur le droit canon, le droit civil et les normes internationales des archives, sans oublier notre propre expérience, nous avons établi des recommandations et proposons des outils pratiques d'archivage en laissant à chacun la possibilité de les adapter à sa situation.

Pour commander cet ouvrage, s'adresser à l'Association des Archivistes de l'Église de France  
**AAEF Formation - 7 cours de la Trinité - CS 70782 - 13625 Aix-en-Provence Cedex 01**

Ndlr. On relira avec profit l'article de Gilles Bouis, présentant les missions et objectifs de l'Association des Archivistes de l'Église de France (AAEF) paru dans le n°187 des *Amis des Monastères* consacré aux archives des communautés religieuses (pp.5-8).

## ANNONCES

① La communauté Notre-Dame du Pré de Valmont, **propose deux collections de «La Bible aujourd'hui»** (20 tomes reliés) susceptibles de satisfaire : bibliothécaires, archivistes, historiens... au prix proposé de 80 euros la collection.

*S'adresser à Sœur Thérèse  
Tél. 02 35 27 34 92 ou  
abbayenotredame.dupre@wanadoo.fr  
12 rue Raoul Auvray – 76540 Valmont*

---

② Le Musée de la Visitation présente à Moulins une partie du patrimoine artistique de monastères de l'ordre de la Visitation du monde entier. Pour assurer la conservation des dépôts textiles dans de bonnes conditions, le musée **cherche à acquérir des meubles de sacristie** : chapiers et chasubliers.

*Contacter le conservateur,  
M. Gérard Picaud  
Tél. 04 70 34 21 28 ou  
regard.visitation@free.fr*

---

③ Le Carmel d'Uzès **recherche les Cahiers Évangile des années 2005 à 2015 inclus**. Le Carmel est disposé à les acquérir d'occasion (conditions à convenir) ou à les emprunter temporairement.

*S'adresser à Sœur Marie Joseph, prieure,  
au 04 66 22 10 62  
carmel-uzes-prieure@orange.fr*

---

# Avez-vous pensé à vous abonner pour 2017 ? à offrir un abonnement à la revue trimestrielle **Les Amis des Monastères** ?

Formule <b>ordinaire</b> pour 4 numéros par an	<b>25 €</b>
Formule <b>de soutien</b> pour 4 numéros par an	<b>40 €</b>
Prix au <b>numéro</b>	<b>7 €</b>

- Je souhaite  **m'abonner**  **me réabonner**  
Je choisis  la **formule ordinaire** (25 €)  la **formule de soutien** (40 €)  
 Je verse un soutien supplémentaire à la revue d'un montant de..... €  
*(pas de reçu fiscal)*  
 Je désire un numéro spécimen gratuit,  
 Je demande l'abonnement gratuit *(une offre réservée aux communautés religieuses en difficulté).*

Nom .....

Prénom .....

**Communauté religieuse** .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Adresse courriel .....

Téléphone .....

Complétez le bulletin d'abonnement, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de « La Fondation des Monastères » et renvoyez le tout sous enveloppe affranchie à :

**La Fondation des Monastères**  
**14 rue Brunel - 75017 PARIS**

**Vous pouvez aussi vous abonner en ligne sur**  
**[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)**  
**Rubrique Publications/Revue**



Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Pour ce faire écrivez à la Fondation des Monastères.

# Les Amis des Monastères

**Une revue également en vente au numéro**

Utilisez le bulletin au verso  
ou commandez sur papier libre avec votre règlement.  
Liste de toutes les parutions disponibles sur demande ou sur le site

**[www.fondationdesmonasteres.org](http://www.fondationdesmonasteres.org)**

Publications/Revue

## 2017

Visite en pays Voironnais (Janvier 2017, n°189)



## 2015

Communautés en dialogue. Protestants et catholiques (Janvier, n°181)  
Monachisme et démocratie (Avril, n°182)  
Frères prêcheurs aujourd'hui (Juillet, n°183)  
Regards sur la vie consacrée (Octobre, n°184)



## 2016

Une abbaye prémontrée, Saint-Martin de Mondaye (Janvier, n°185)  
Monastères en Bretagne (Avril, n°186)  
Les archives des communautés religieuses - Notre mémoire (Juillet, n°187)  
Les bénédictines de Vanves (Octobre, n°188)

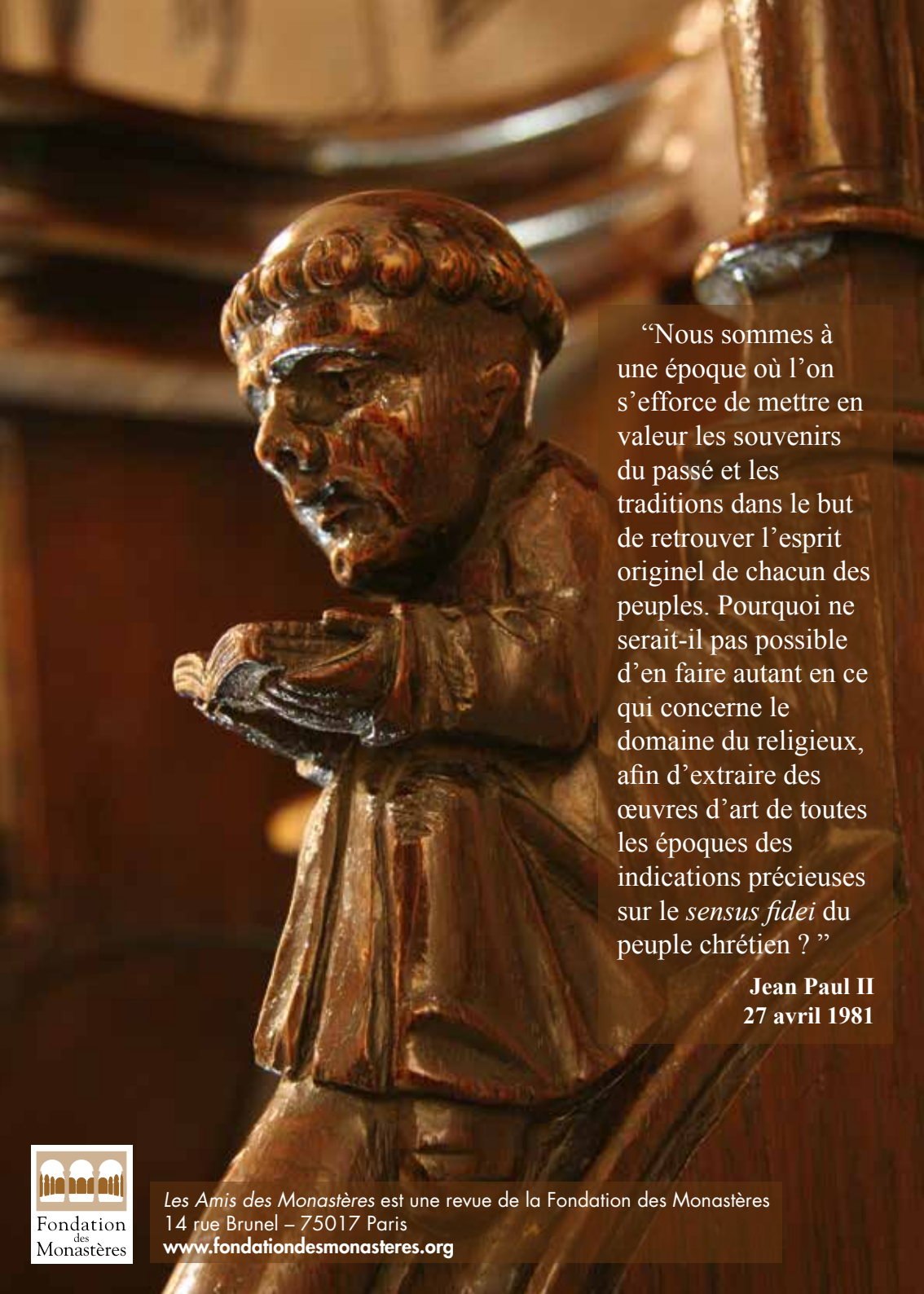


## 2014

Monastères : habitat et habitants (Janvier, n°177)  
Les cisterciennes (Avril, n°178)  
Les monastères de cisterciennes (Juillet, n°179)  
Au service des monastères (Octobre, n°180)







“Nous sommes à une époque où l’on s’efforce de mettre en valeur les souvenirs du passé et les traditions dans le but de retrouver l’esprit originel de chacun des peuples. Pourquoi ne serait-il pas possible d’en faire autant en ce qui concerne le domaine du religieux, afin d’extraire des œuvres d’art de toutes les époques des indications précieuses sur le *sensus fidei* du peuple chrétien ? ”

Jean Paul II  
27 avril 1981